

**Zeitschrift:** INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città

**Band:** 9 (2003)

**Artikel:** Sion

**Autor:** Raemy-Berthod, Catherine

**Kapitel:** 2: Développement urbain

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-10094>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 2 Développement urbain

### 2.1 Sion au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Avec les hautes collines escarpées de Tourbillon et de Valère qui la dominent à l'est, Sion présente une silhouette unique et aisément reconnaissable. Au nord et à l'ouest s'étendent des vignes et des vergers qui grimpent contre les contreforts du plateau de Savièse et les collines de Montorge et Corbassière. Au sud se trouvent des terres souvent inondées et le Rhône, dont la ville se tient prudemment à distance.

Capitale du Valais, siège de l'Evêché, Sion est vers 1830 une petite cité de 2500 habitants, enfermée dans le périmètre d'une enceinte en forme de bouclier, établie du XII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle. A l'extérieur des fortifications, il n'existe aucun faubourg, seulement quelques bâtiments isolés comme l'hôpital au sud ou le couvent des Capucins au nord. A l'intérieur des murs, les constructions se massent le long du Grand-Pont qui forme un tronc sur lequel se greffent les rues de Savièse, de Conthey, des Vaches, du Rhône, de la Lombardie et des Châteaux.

En 1820, un visiteur constate que l'«intérieur de la cité valaisanne n'est pas beau, quoique assez régulier; il y a de grandes maisons cependant dont la tournure est assez neuve»<sup>16</sup>. Elles ont en effet

été reconstruites ou réparées après l'incendie qui a dévasté la ville le 24 mai 1788<sup>17</sup>. Activé par un vent violent, le sinistre a ravagé toute la partie septentrionale de Sion, grimpé le long de la rue des Châteaux, détruisant au passage la Majorie, la Sénéchalie, la nouvelle Chancellerie d'Etat et Tourbillon, l'ancienne résidence des évêques. Deux cent vingt-six bâtiments sont touchés, le tiers de la ville est en ruine, mais la communauté n'a perdu aucun des siens.

La vague de reconstruction, qui suit et qui s'étale sur une trentaine d'années, renouvelle considérablement le parc immobilier. Par contre, les remaniements du tissu urbain sont mineurs. Les axes principaux sont élargis et rectifiés, mais la ville conserve son plan et son parcellaire médiéval, notamment dans la partie basse pratiquement épargnée par l'incendie.

### 2.2 Le développement urbain entre 1830 et 1890

La ville de Sion change de manière accélérée, à partir de 1830, sous la pression de la voirie, du chemin de fer et des impératifs de salubrité publique. Les remembrements qu'impose le passage de la



Fig. 18 Sion avant la démolition des fortifications. Gravure de Gabriel Lory fils, vers 1825.

route moderne du Simplon à travers le bourg vont provoquer les premières déchirures de l'enceinte au nord et à l'ouest et la création de la rue de Lausanne. Le démantèlement des fortifications se poursuivra par étapes jusqu'au désenclavement total. L'arrivée du chemin de fer avec l'emplacement excentré de la gare provoque, dès 1860, la création d'un axe en rupture complète avec la ville, qui va entraîner un déplacement progressif du centre de gravité de Sion en direction du sud-ouest. La capitale est embellie par des promenades périphériques, une place publique et d'élégantes demeures. L'accalmie politique après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle permet la mise en place d'une amorce de politique économique qui trouve un rapide écho à Sion avec le développement de la viticulture et d'un embryon d'industrie, grâce aux capitaux étrangers et à l'initiative locale.

A partir de 1866, une bonne partie des ressources communales et cantonales sont consacrées au financement des grands travaux d'endiguement du Rhône et d'assainissement de la plaine. L'heure n'est pas aux dépenses édilitaires, l'édification d'un collège est rejetée en 1873 et le projet d'un musée cantonal abandonné en 1884<sup>18</sup>. La faillite de la Banque cantonale, en 1870, ne contribue pas à encourager le secteur du bâtiment: moins d'une vingtaine de chantiers sont ouverts entre 1870 et 1890.

La ville est circonscrite durant plusieurs décennies encore à la lisière des anciens murs, et il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la voir partir à la conquête de la campagne environnante.

### 2.2.1 Le démantèlement des fortifications

#### *La route du Simplon*

Le col du Simplon devient carrossable en 1809. L'axe international entre la France et l'Italie est achevé. On assiste dès lors à une augmentation du transit par la plaine du Rhône. Le passage à travers Sion constitue encore l'un des points noirs du trajet. Les voitures et les chars qui la parcourent doivent ralentir pour franchir les portes de Conthey et de Loèche; à l'intérieur de la ville, il leur faut emprunter un tracé coudé, qui s'infléchit à l'embranchement de la rue de Conthey sur la rue du Grand-Pont.

Hors des murailles, au nord de Sion, la route cantonale emprunte un chemin très raide. Pour améliorer la situation, on hésite entre deux solutions: dévier le trafic vers le bas de la ville et faire passer la route Sous-le-Scex en contournant Valère par le sud, ou modifier le tracé au nord en adoptant une pente plus douce. A l'instigation de l'in-



Fig. 19 Plan de Sion levé en 1813 pour des motifs militaires par le capitaine français Michaud.

génieur cantonal Ignace Venetz, c'est cette dernière option qui est adoptée en 1828–1830. La porte de Loèche, qui ferme le Grand-Pont, est démolie dans la foulée pour faciliter la circulation. A l'intérieur de la ville, la couverture progressive de la rivière, qui coulait encore à ciel ouvert dans la partie septentrionale du Grand-Pont, constitue une notable amélioration. Les voitures et les chars peuvent progresser rapidement, en évitant les passerelles qui auparavant reliaient les deux rives de la Sionne. La rue de Conthey, par contre, est toujours étroite et malcommode malgré quelques élargissements sectoriels. A partir de 1831, l'affrontement politique autour de la loi électorale et de la révision du Pacte fédéral détourne l'attention générale des problèmes routiers. En 1837, les discussions reprennent. Les autorités souhaitent que Sion se présente sous son meilleur jour aux voyageurs qui arrivent de Martigny. La route cantonale doit se muer, à l'intérieur de la ville, en une avenue large et arborisée, qui soit une entrée digne de ce nom dans le chef-lieu du Valais. Pour cela,

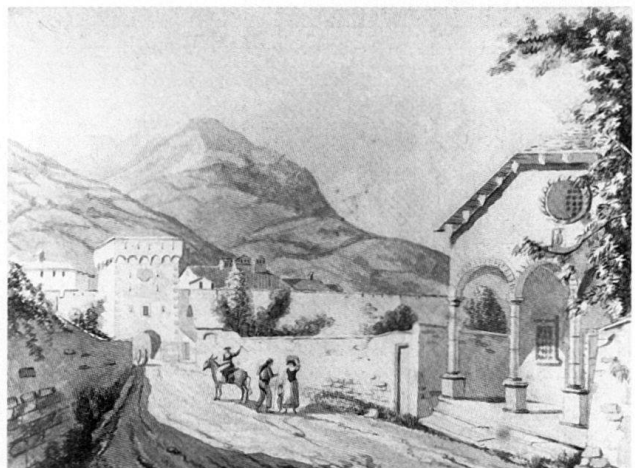


Fig. 20 La porte de Loèche démolie en 1830 avec au premier plan la chapelle Saint-Georges. Dessin anonyme, vers 1800.



Fig. 21 Le Palais épiscopal et le couvent des Ursulines construits sur l'emplacement de l'enceinte occidentale déjà démolie. Gravure de Laurent Justin Ritz, 1839.

il faut démolir la porte de Conthey et les murs attenants. Cette décision est prise allègrement par les contemporains, la démolition fournira des pierres pour de nouvelles constructions. Elle s'inscrit dans une tendance générale qui voit tomber les murs de nombreuses villes en Europe et en Suisse. L'arrivée des Ursulines en ville de Sion accélère les choses. Le terrain, que la Bourgeoisie leur octroie pour la construction d'un couvent et d'un pensionnat, est proche de la porte, à cheval sur le mur d'enceinte. En avril 1838, l'ouvrage est démantelé ainsi que les murs qui le relie à la tour des Sorciers. Pour un rédacteur du journal libéral *l'Echo des Alpes*, l'autorité en place «a donné une preuve de sa sollicitude pour l'avenir de la cité en

consentant à abattre les tours et les remparts qui l'entouraient sans la défendre. Une nouvelle ère archéologique en sera le résultat. Déjà de beaux édifices s'élèvent sur la ligne de ces vieilles murailles qui lui interceptaient l'air et le riche panorama de ses campagnes.»<sup>19</sup> Sur le même alignement que le couvent, tournant le dos à la ville, se dressent en effet rapidement le Palais épiscopal et la maison Aymon dont la présence change considérablement le profil occidental de Sion.

#### *Le percement de la rue de Lausanne*

La route cantonale en aval de Sion est en bonne voie en 1840 mais, à l'intérieur de la ville, la rue de Conthey est toujours aussi étroite malgré la disparition de la porte. On envisage rapidement de l'éviter en créant une percée «à travers une masse de ruelles et d'écuries aboutissant à un cul-de-sac»<sup>20</sup> un peu plus au sud. Une fois les expropriations et les démolitions nécessaires terminées<sup>21</sup>, les travaux débutent le 1<sup>er</sup> avril 1841. D'emblée on prévoit une avenue large, arborisée, bordée de trottoirs avec un système de canalisation pour les eaux usées. En 1842, Rodolphe Töpffer constate que «cette ville en même temps qu'elle s'embellit de constructions nouvelles, perd insensiblement sa physionomie jadis si caractéristique de petite Jérusalem catholique [...]. Déjà s'y heurtent et s'y combattent le rajeunissement et la vétusté, le moderne et le suranné, la hâte précipitée du progrès et la tenace inertie des coutumes séculaires.»<sup>22</sup> Un

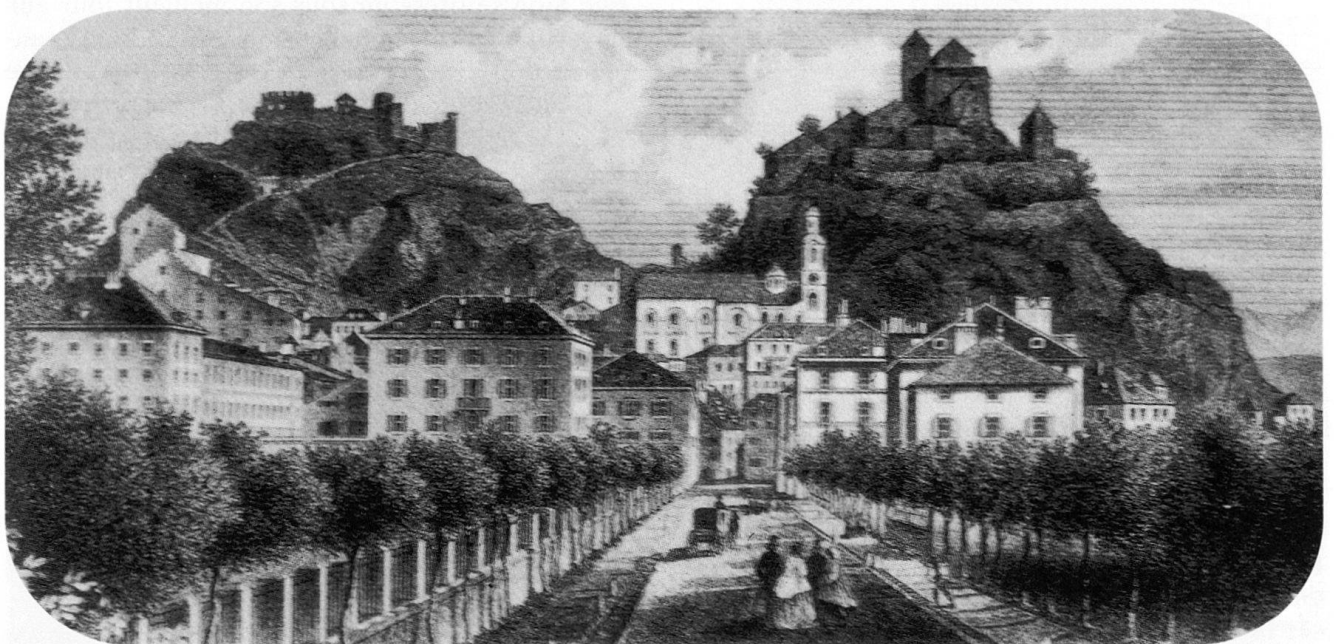


Fig. 22 La rue de Lausanne, nouvelle entrée occidentale de Sion, avec à gauche la maison Aymon et à droite les bâtiments Solioz et Cropt. Gravure de Jakob Lorenz Rüdüsühli, 1867.

décret du Grand Conseil du 29 novembre 1852 impose à la Commune d'élargir la rue de Lausanne, telle qu'on la dénomme désormais<sup>23</sup>. En 1855, la nouvelle entrée de Sion est achevée. Au milieu des années 1860, elle est presque complètement urbanisée, comme en témoignent les souvenirs de contemporains: «La rue de Lausanne percée à travers un dédale de granges-écuries, jardins de ville, etc., ornée de charmantes constructions neuves: maison du notaire J.-B. Bonvin, de Lavallaz, hôtel de la Poste et sa dépendance, maison Cocatrix, maison Aymon à droite; maison Rachor, place publique, jardin, maison Calpini-Bonvin et Zenklusen, maison Solioz à gauche; le magasin de fer, pressoirs, etc., de M. Charles-Marie Bonvin marchand de fer à l'est de la maison Solioz.»<sup>24</sup> Le nouvel axe est destiné à un rôle de vitrine où les nuisances sont proscrites. Aloys Walpen, qui veut bâtir un atelier de fondeur sur son terrain près de l'Hôtel de la Poste, se voit proposer un échange par la Municipalité<sup>25</sup>.

#### *La place de la Planta*

Le Gouvernement a pris possession en 1848 du couvent des Ursulines. Sous ses fenêtres se trouve un vaste terrain qui sert de pré de foire. Une convention est passée avec la Ville de Sion le 15 juin 1850<sup>26</sup>, afin de transformer cet emplacement en une place publique qui formera un cadre plus prestigieux pour le nouveau Palais national. Les seize articles du contrat prévoient une série d'échanges et de cessions de terrains, afin que la



Fig. 23 «Plan de la Ville de Sion 1859», avec, à gauche, la place de la Planta. Dessin aquarellé de Philippe de Torrenté, 1859.

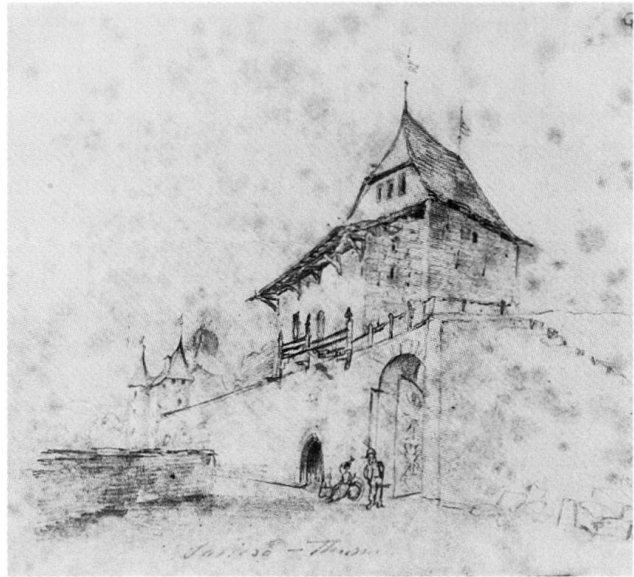


Fig. 24 La porte de Savièse démolie en 1852. Dessin de Raphaël Ritz, vers 1850.

Municipalité puisse procéder aux expropriations nécessaires. «Les travaux seront commencés immédiatement et seront poursuivis sans relâche jusqu'à leur achèvement, autant que les ressources de la commune le permettront: les plans en seront arrêtés entre le Département des Ponts et Chaussées, et le Conseil municipal.»<sup>27</sup> L'Etat se réserve le droit de l'utiliser en tous temps comme place d'armes, de campements ou d'exercices militaires. La nouvelle *place de la Planta* est fermée à l'est par le Palais du Gouvernement et la maison Aymon, limitée au sud par la rue de Lausanne et au nord par un grand jardin appartenant à l'Evêché. Dès 1851, selon les articles 2 et 3 de la convention, elle est bordée à l'ouest par une allée de 80 pieds de largeur, dite la *promenade du Couchant* qui s'étire jusqu'à rejoindre l'ancienne *promenade du Nord*, prolongée de son côté en direction de l'ouest. Au nord du jardin de l'Evêché, la création de l'actuelle *rue Mathieu-Schiner* permet de relier la promenade du Couchant à la place de la cathédrale. «Les remparts au nord de la ville de Sion et la tour de Savièse qui est comprise dans le prolongement de la promenade devront être démolis de suite.»<sup>28</sup> Cette clause de la convention est immédiatement mise en œuvre. Le 17 juin, c'est au son du tambour que des Sédunois se rendent au nord de la ville pour abattre la porte et les murailles attenantes. Le secteur septentrional de la ville est décloisonné.

A proximité des nouvelles promenades, plusieurs imposantes demeures sont construites, comme celle de Franz Julier (*Ritz No 1*), qui place dans la perspective de la promenade du Couchant, arborisée en 1856, un beau péristyle néo-classique.

### La rue des Remparts

Au sud de la rue de Lausanne, le démantèlement des fortifications se poursuit également de proche en proche. La disparition d'une portion de murs, avant la fin des années 1850, permet la création de la *rue des Remparts*. Lors de la construction de sa maison en 1859, Antoine Solioz (*Lausanne No 21*) reçoit des consignes afin que l'implantation de son immeuble ne contrarie pas les projets de la Municipalité<sup>29</sup>, qui adopte le 24 avril de l'année suivante la taxe des biens à exproprier pour ouvrir cette rue<sup>30</sup>, dont le tracé curviligne rappelle celui des fortifications disparues. Les «ateliers de charbon, tonnelier, etc., adossés à l'intérieur des remparts occidentaux en face de l'église Saint-Théodule»<sup>31</sup>, qui ont disparu avec la construction du couvent des Ursulines, s'installent sur l'emplacement des anciens fossés. Des pressoirs s'y construisent également et, avec les granges qui s'adossaient auparavant au mur d'enceinte, ils confèrent à la rue des Remparts un caractère rural très marqué.

### 2.2.2 Le chemin de fer

Le Valais octroie, en 1853, la concession de la ligne le Bouveret-Sion à Adrien de la Valette et à sa Compagnie des chemins de fers de la ligne d'Ita-

lie<sup>32</sup>. On attend de fructueuses retombées économiques de ce nouveau moyen de transport. On espère qu'il ouvrira de nouveaux marchés à l'agriculture, amènera des capitaux pour l'industrie et le commerce et convoiera de nombreux touristes et voyageurs. Depuis 1857, le Conseil communal de Sion est averti de l'arrivée prochaine du chemin de fer dans la cité. Le Conseil d'Etat procède à des expropriations gratuites de terrains communaux incultes, ce qui ne va pas sans provoquer des mécontentements qui retardent les travaux. Le train est à Saint-Maurice en avril 1859, il atteint Martigny trois mois plus tard et, le 5 mai 1860, il arrive dans le chef-lieu. L'inauguration des 64 kilomètres du tronçon Bouveret-Sion laisse augurer un prolongement rapide de la ligne en direction de l'Italie. Mais la compagnie cesse pratiquement toute activité dès la fin de 1860; elle est mise sous séquestre en septembre 1861, est en faillite en 1865. «Sion sera certainement appelée à un accroissement considérable lorsqu'on ira en chemin de fer jusqu'en Italie.»<sup>33</sup> Cette prédiction d'un journaliste français, lors de l'inauguration de la liaison avec Sierre en 1868, mettra du temps à se concrétiser. Après bien des déboires financiers et techniques, c'est finalement la Compagnie du Jura-Simplon qui mènera à bien le percement du Simplon, réalisé presque quarante ans plus tard, en octobre 1905.

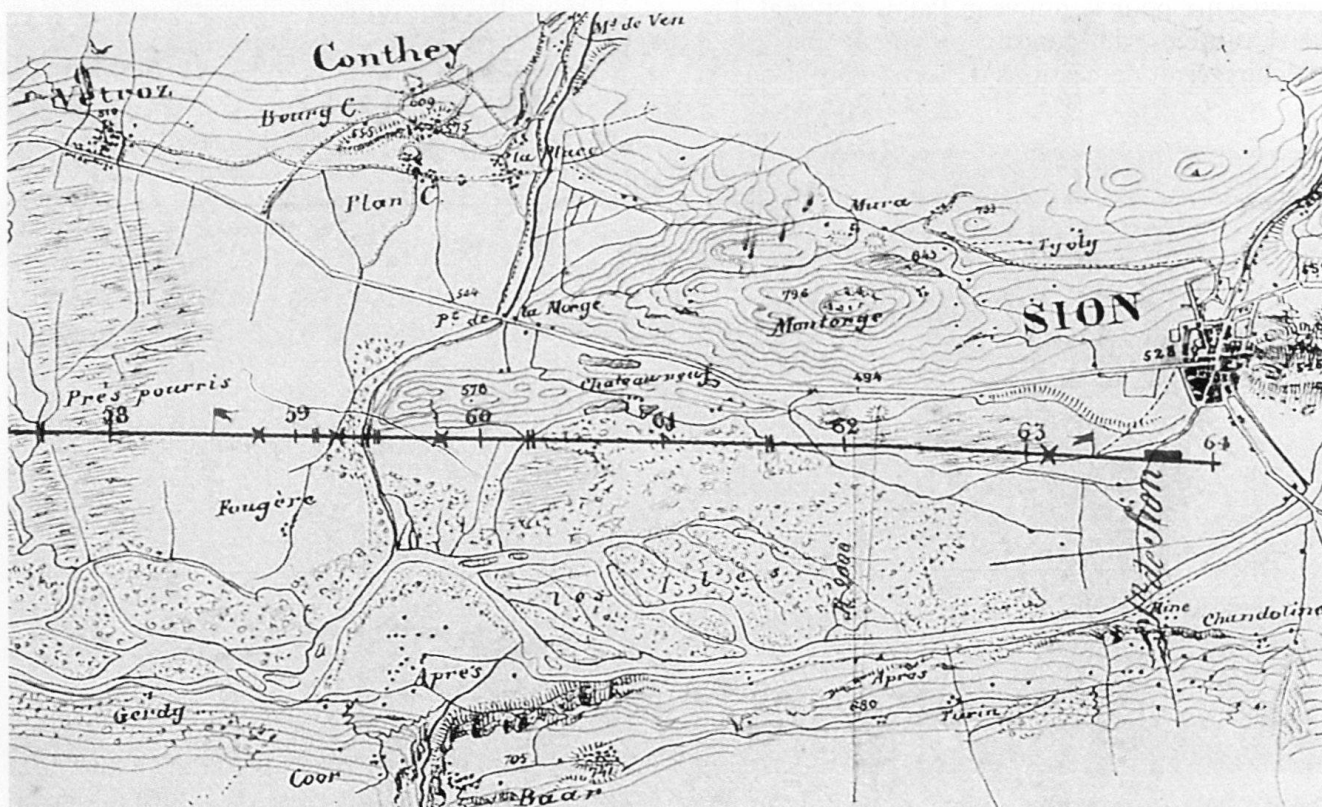


Fig. 25 Plan de la plaine du Rhône avec le tracé de la ligne de chemin de fer qui passe au sud de la capitale, 1860.

### *L'avenue de la Gare*

La Compagnie privilégie la ligne droite et le parcours des rails sur le territoire de Sion est prévu très au sud de la localité, au large de la colline de Valère. Les autorités envisagent plusieurs projets pour l'avenue de la Gare durant l'année 1859 et choisissent finalement l'option la plus avantageuse en prolongeant la promenade du Couchant. L'avenue débouche sur la route cantonale, à la hauteur de l'angle sud-ouest de la place de la Planta au terme d'une trajectoire de plus de 500 mètres. Les terrains avoisinant le vieux *chemin des Creusets*, qui forment le prolongement logique de la rue des Remparts et de celle de la Porte-Neuve en direction de la Gare, sont occupés avant les rives de la nouvelle avenue. En 1862, elle est bordée de marronniers et flanquée de trottoirs. Il ne s'agit encore que d'une longue route traversant un espace pratiquement vierge, ponctuée par quelques constructions isolées, aux environs immédiats de la gare ou à proximité de Sion. La *rue des Vergers*, parallèle à la rue de Lausanne et reliant l'avenue de la Gare à la rue des Remparts, est créée vers 1860. En 1866, la Municipalité décide l'ouverture de la *rue de la Dent-Blanche* entre l'hôtel de Philippe de Torrenté (*Lausanne No 23*) et l'immeuble de Charles Bovier (*Lausanne No 25*). La création du *boulevard du Midi* en 1886 mar-

quera la dernière étape du quadrillage de l'espace compris entre la vieille ville et l'avenue de la Gare. Au réseau organique de la cité médiévale vient s'ajouter un tramage orthogonal que la topographie favorise.

### *L'impact du chemin de fer et de la liberté de commerce sur le développement de la ville*

Sur le plan cantonal, le milieu des années 1850 marque «le temps de l'apaisement»<sup>34</sup> et de la collaboration entre conservateurs et radicaux après des années d'affrontement qui culmine avec la guerre civile de 1844 et la guerre du Sonderbund en 1847. Etranglé par la dette de guerre imposée aux vaincus du Sonderbund, le Valais se dote en 1856 d'une loi financière qui lui apporte de nouvelles recettes. Une Banque cantonale est créée pour encourager l'expansion économique, que la liberté de commerce et d'industrie, adoptée en 1857, doit favoriser. Ces mesures attirent des capitaux étrangers. Des investisseurs romands, comme Louis de Rameru, Edouard de Cérenville, Eugène Masson, Ignace Esseivaz, Louis-Alexandre de Dardel, achètent des vignes, des terrains qu'ils mettent en culture, construisent des pressoirs et commercialisent leur production grâce au chemin de fer. En 1869, le Grand Conseil se félicite que «l'élan imprimé à l'agriculture se soutient. [...] La culture

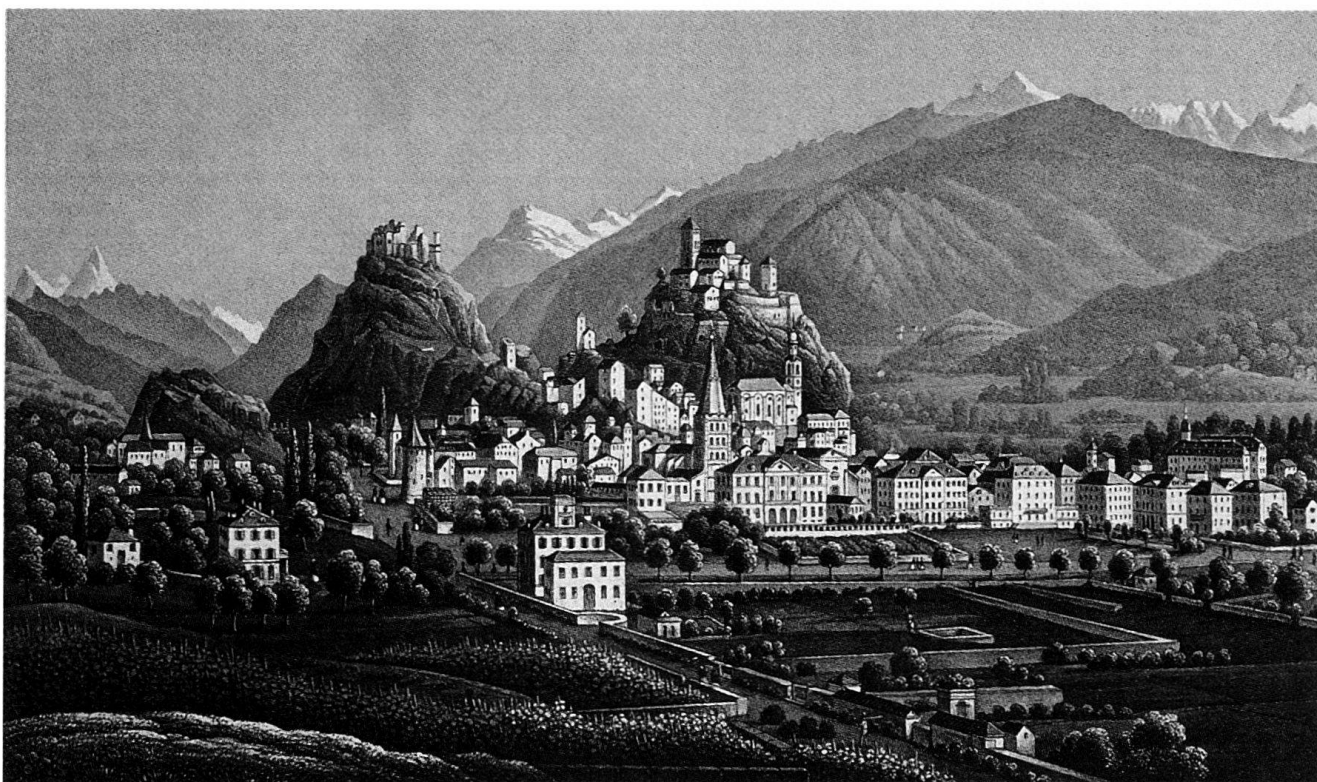


Fig. 26 Vue de Sion avec, au premier plan, la villa Baglioni construite en 1860 en bordure de l'avenue du Couchant; à droite, le début de l'avenue de la Gare. Aquatinte de Rudolf Dikenmann, vers 1860-1870.

à la vaudoise se substitue, dans une proportion croissante, au mode de travail usité jusqu'à présent.»<sup>35</sup> Le 12 janvier 1868, sous la présidence du très entreprenant Alexandre de Torrenté, une société d'agriculture se crée à Sion. Ses membres sont divisés en sections, dont chacune s'intéresse à un domaine particulier: «les engrais, l'irrigation, les assolements, l'engraissement du bétail, la viticulture, les pépinières, les laiteries, les instruments aratoire, etc.»<sup>36</sup>. Son dynamisme sera souvent cité en exemple par le Conseil d'Etat dans les décennies suivantes et les cours qu'elle dispense auront d'heureuses répercussions sur la formation des paysans. Cette société «a donné une impulsion puissante à l'agriculture en général, mais tout particulièrement à la culture de la vigne et des arbres fruitiers»<sup>37</sup>. La création, en 1873, d'une société vinicole, qui fonctionne comme une coopérative, montre que la population locale a compris les avantages commerciaux d'un regroupement des ressources. Entre 1870 et 1890, la vente des produits de la vendange (raisins, moût, vin) explose littéralement<sup>38</sup>. Le transport des voyageurs, comme celui des marchandises, s'accroît, ce qui entraîne la création de postes de travail à l'année.

Le chemin de fer et la liberté d'établissement modifient peu à peu la composition de la population. Les Suisses sont de plus en plus nombreux à s'établir dans le chef-lieu. Commerçants, pharmaciens, artisans parviennent rapidement à se faire une place dans la société sédunoise, à l'image de Frédéric Kohler, directeur des forges d'Ardon qui construit une usine de tabac au sud de la ville en 1865 et qui siège même brièvement au Conseil communal. La constitution d'une paroisse protestante à Sion et la construction d'un temple dans le prolongement du Grand-Pont en 1876 donnent indirectement la mesure de l'intégration de cette nouvelle catégorie de citoyens.

### 2.2.3 L'assainissement de la ville et de la plaine du Rhône

#### *Les mesures de salubrité publique*

Une circulaire du Conseil fédéral du 24 septembre 1849 avise les cantons que plusieurs parties du territoire suisse sont touchées par une épidémie de choléra-morbus. Moins de deux semaines plus tard, soit le 4 octobre, le Gouvernement valaisan

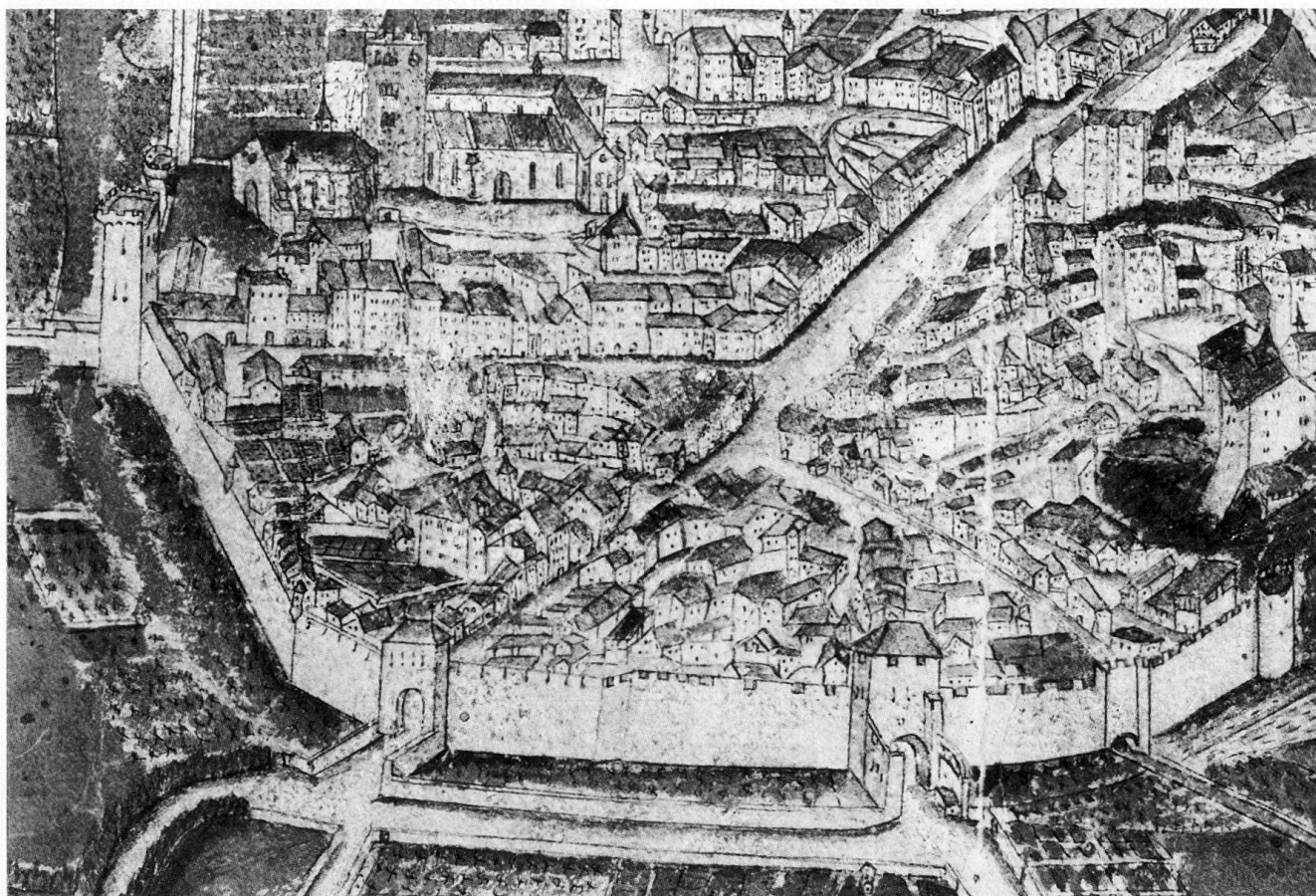


Fig. 27 L'amoncellement des constructions favorise l'insalubrité au sud de la ville jusqu'à la démolition des fortifications méridionales entamée en 1854. Détail du dessin de Jean-Adrien de Torrenté, vers 1760.

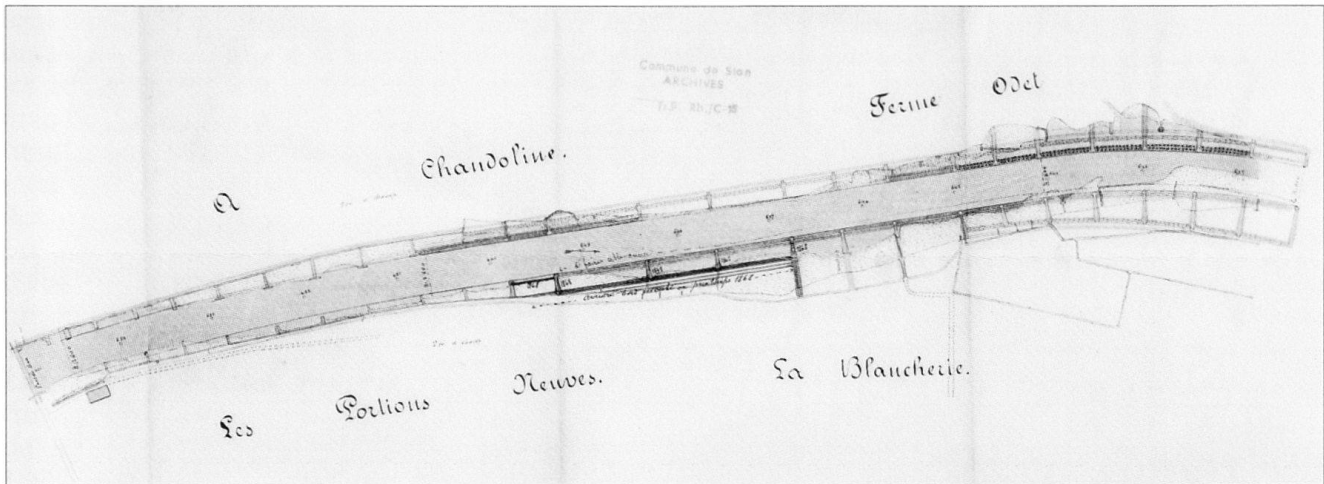


Fig. 28 Plan pour la correction du Rhône, 1875-1876.

ordonne le déplacement des cimetières à une distance convenable des habitations. La ville de Sion est directement concernée par cet arrêté, car les inhumations ont lieu en plein centre, au sud de la cathédrale. L'Etat propose de lui vendre un terrain situé à Platta, mais le Conseil communal porte son choix sur un emplacement moins éloigné, qui se trouve en face du couvent des Capucins<sup>39</sup>. En 1851–1852, le cimetière est transféré dans ses nouveaux murs et, en 1854, le sol autour de Notre-Dame des Glariers est nivelé.

En 1867, une nouvelle épidémie de choléra sévit dans la vallée d'Aoste. Elle franchit le col du Grand-Saint-Bernard et se répand dans le Bas-Valais où elle provoque le décès de quarante personnes<sup>40</sup>. Ce fléau, lié dans les esprits à la malpropreté, pousse la Municipalité à prendre une série de mesures urgentes. «La commission de salubrité publique chargée d'appliquer les ordres du conseil d'Etat, vu le danger du choléra, constate dans un rapport combien l'état de la ville laisse à désirer au point de vue malpropreté et fait les propositions suivantes: mobiliser un nombre suffisant d'ouvriers pour ouvrir et fermer les canaux d'écoulement, fermer soigneusement toutes les ouvertures des latrines et vider les fosses à purin et lisier. Le conseil charge la commission de trouver une place à fumier au nord de la ville et si nécessaire, une autre au midi.»<sup>41</sup> En 1855 déjà, le Conseil communal avait entrepris de transformer en place publique, la *place du Midi*, le terrain se trouvant entre la porte du Rhône et la porte Neuve, à l'extérieur des murailles. Cet emplacement était destiné à accueillir du bétail et à permettre les grandes lessives. La volonté de chasser les amas de fumier, «les fumassières», de la vieille ville s'accompagne d'une politique de réhabilitation des quartiers où s'entassaient écuries, granges et poulaillers. La ramification en éventail des rues basses sur le Grand-

Pont favorise l'amoncellement des constructions et représente un danger potentiel en cas d'incendie. L'expropriation d'un groupe de granges permet l'ouverture, en 1877, de la *ruelle du Midi*. Ce passage transversal entre la rue du Rhône et la rue de la Porte-Neuve aère le tissu urbain dans ce secteur.

#### *La correction du Rhône*

Victimes, pratiquement chaque année des caprices du fleuve, les communes riveraines se battent isolément contre les hautes eaux du Rhône en construisant des digues avec des arbres, des fagots de branchages chargés de graviers. Ces ouvrages de protection, qui ont de la peine à résister aux grosses crues, aggravent encore le risque d'inondation des terres en aval. Les digues construites obliquement par rapport au courant repoussent en effet avec une violence accrue les eaux sur la rive opposée. Le canton avait tenté de remédier au manque de coordination par une *Loi sur le diguement du Rhône des rivières et des torrents et le dessèchement des marais*, publiée en 1833. Les barrières en biais, dites «digues offensives», sont interdites et remplacées par des digues longitudinales, complétées peu à peu par des épis plongeants. Ces innovations apportent de petites améliorations.

Du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 1860, le Valais connaît une inondation plus dramatique que les autres. Des pluies torrentielles provoquent une montée des eaux du Rhône, qui déborde en causant d'énormes dégâts aux cultures de la plaine. Les récoltes sont perdues, les routes coupées, les ponts emportés. Les dommages sont si importants que, pour y faire face, le canton demande l'aide de la Confédération. Un projet de correction générale du cours du fleuve est élaboré par des ingénieurs valaisans,

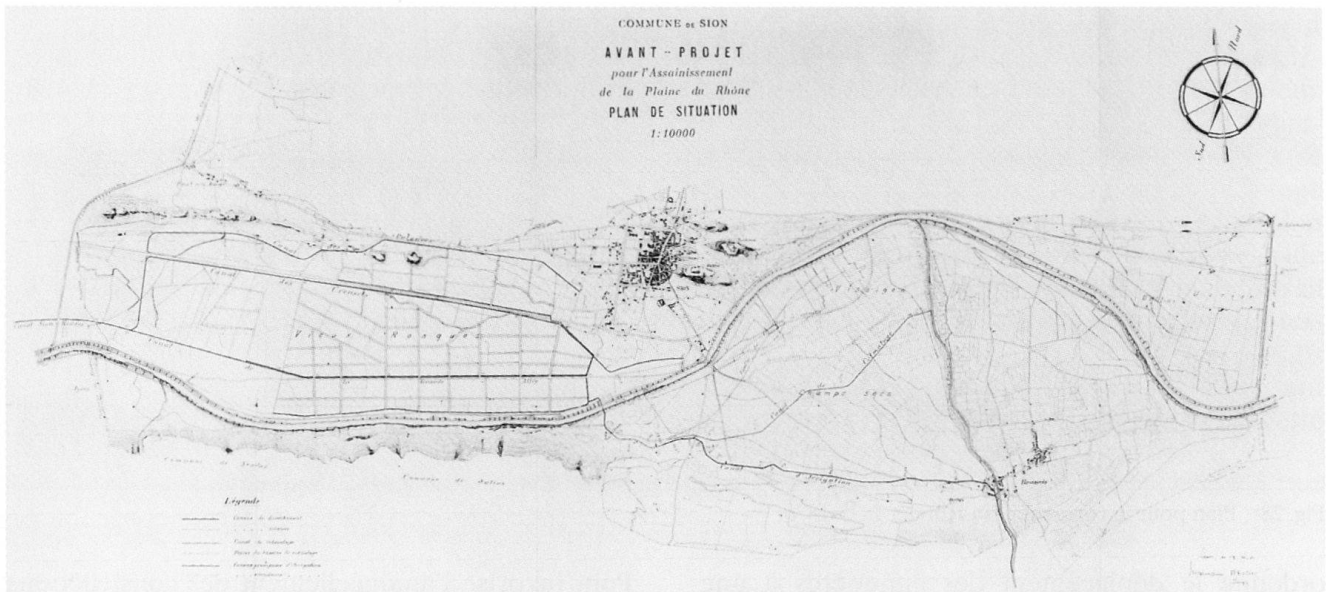


Fig. 29 Avant-projet pour l'assainissement de la plaine du Rhône par Hermann Muller, 1911.

notamment par Ignace Venetz, auquel succède son fils François. Pour contenir plus efficacement le Rhône, ils prévoient un système de digues à épérons. Pendant les périodes de crue, deux monticules transversaux en terre et en gravier contiennent les eaux, tandis que pendant les basses eaux, des petits ouvrages transversaux construits à espacement régulier rompent le cours du fleuve et le forcent à créer un lit mineur. La correction et l'endiguement du fleuve sont déclarés d'utilité publique le 29 novembre 1862 et les Chambres fédérales décident le 28 juillet 1863 de participer pour un tiers au financement de ce grand projet. Chaque commune doit appliquer les directives des ingénieurs cantonaux sur son territoire. A Sion, qui «a suivi depuis longtemps un système d'endiguement qui fait honneur à l'administration»<sup>42</sup>, les principaux travaux sont conduits par étapes de 1866 à 1882. Ils commencent sur les deux rives du fleuve près d'Aproz et sur la rive gauche en aval de Bramois (1866–1869). Selon le Conseil d'Etat, les différents ouvrages «ont été construits avec beaucoup de soin et sont très solides.»<sup>43</sup> De 1873 à 1876, l'endiguement est poursuivi sur la rive gauche du Rhône à Wissigen. De 1881 à 1882, on termine les digues de la rive droite à Aproz et on rehausse les levées de terre un peu partout<sup>44</sup>. A plusieurs reprises, les hautes eaux provoquent des dégâts en Valais, mais la commune de Sion est relativement épargnée. Les 14 et 15 juillet 1883, le Rhône atteint la cote la plus élevée depuis le début de la correction. La crue provoque une brèche de plus de 200 mètres en aval du pont de Bramois et emporte la moitié du pont de Sion. Comme celui d'Aproz en 1868 (emporté en 1863), il est remplacé par un pont à tablier métallique et

les culées sont renforcées<sup>45</sup>. Les deux années suivantes sont consacrées à apporter des améliorations qui protégeront la commune de Sion jusqu'en 1920. A cette date, une forte crue provoquera une brèche et la plaine sera inondée, la route cantonale et la voie ferrée coupées. Des réparations seront de nouveau nécessaires, parachevées, après l'inondation de 1935, par la deuxième correction du Rhône.

#### *L'assainissement de la plaine du Rhône*

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une bonne partie du territoire de Sion est occupée par des terres marécageuses, livrées au pacage. On tente tant bien que mal de colmater certains champs. En 1858, lorsqu'elle s'aperçoit que la voie ferrée va interrompre le chemin des Creusets qui dessert toute une portion du territoire communal, la Municipalité décide de se battre pour le conserver, «vu son importance pour le transport de la marne nécessaire au colmatage de la plaine se trouvant au nord de la voie ferrée et le défrichement du territoire des Iles»<sup>46</sup>. Créé par les nombreux bras du fleuve à l'ouest de Sion, ce territoire des Iles est en effet l'objet d'une sollicitude particulière. De 1856 à 1860, la Bourgeoisie y construit cinq écluses «à cheminée», mises au point par l'ingénieur Ignace Venetz, pour assainir les terrains qu'elle y possède. La Municipalité espère profiter de ces ouvrages pour colmater les bas-fonds de Châteauneuf et le domaine qu'elle possède en face d'Aproz<sup>47</sup>. Ces écluses permettent de détourner les eaux qui coulent au fond du lit du Rhône et d'en récupérer le limon pour améliorer les sols. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et cités en exemple dans

le reste du canton<sup>48</sup>. On compte beaucoup sur l'endigement du fleuve pour assécher la plaine, mais les ingénieurs constatent rapidement que l'état marécageux n'est pas seulement lié aux inondations. Le niveau de la nappe phréatique, constamment alimentée par les eaux de pluie et de fonte des neiges, doit être abaissé. En 1874, on entreprend «l'ouverture d'un grand canal collecteur d'écoulement partant du lieu dit: le Creuset, près de Sion, pour aboutir vers le pont de Riddes, avec passages en-dessous de la Morge et de la Lizerne»<sup>49</sup>. Sur le territoire de Sion, la période de travaux s'étend de 1881 à 1882. Cet ouvrage, long de 12 kilomètres et complètement terminé en 1898, ne suffira pas. Vers 1900, deux canaux complémentaires sont creusés, celui de la Grande-Allée au sud de la voie de chemin de fer et celui des Potences qui part du stand des Creusets pour rejoindre Châteauneuf.

Les terrains en aval de Sion mis en valeur, l'attention se focalise sur la plaine de Champsec, au sud-est. Plusieurs projets de colmatage de la rive gauche du Rhône sont dressés au début du XX<sup>e</sup> siècle. Celui de Paul Corboz, le directeur des Ser-

vices industriels, n'étant pas jugé assez complet pour décrocher des subsides fédéraux, une étude est commandée à l'ingénieur Fritz Rauchenstein en 1909–1910<sup>50</sup>. On lui préfère finalement le projet de Hermann Muller, chef du Service cantonal des améliorations foncières, suscité par la Société pour l'amélioration de la rive gauche du Rhône à la tête de laquelle se trouvent le président Alexis Graven et plusieurs notables comme Jean Gay et Emile Spahr<sup>51</sup>. Ce nouveau canal permet de gagner de nouvelles terres pour l'agriculture à Wissigen, Champsec et Chandoline. Une fois les terres asséchées et mises en culture, des plans sont dressés pour assurer l'irrigation, comme c'est le cas en 1889, 1897, 1911 et 1920<sup>52</sup>.

En fin de compte, ces grands travaux de drainage permettront de gagner 500 hectares de terre pour l'agriculture.

## 2.2.4 L'intérêt pour les monuments du passé

La destruction de l'enceinte médiévale semble ne susciter aucune polémique, aucune résistance. Par contre, la perspective de la disparition de la tour

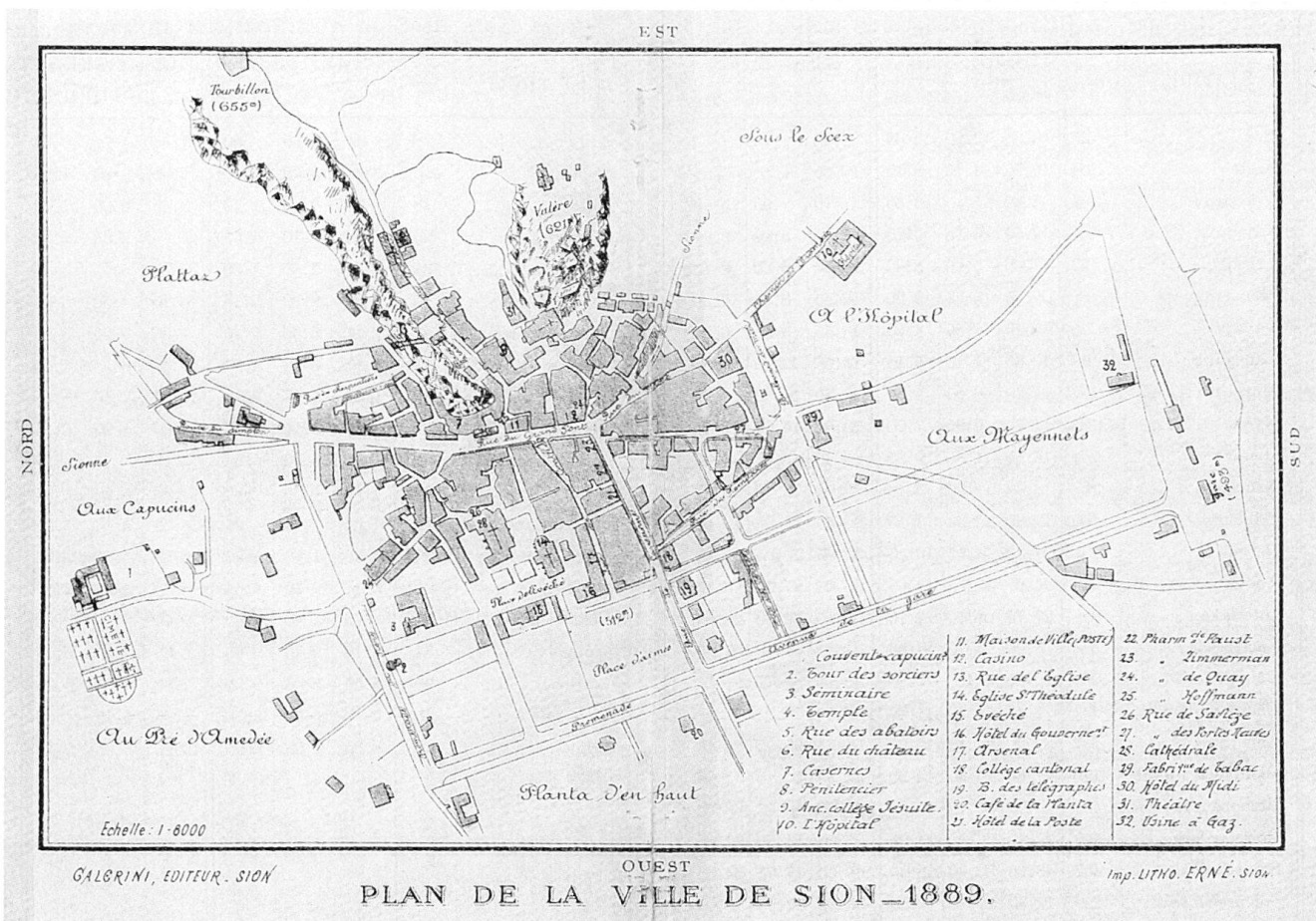


Fig. 30 Ce plan de 1889 à l'usage des touristes désigne, à côté des monuments du passé, des bâtiments très récents comme le séminaire épiscopal ou le temple protestant.

des Sorciers éveille l'intérêt de quelques amateurs de vieilles pierres qui considèrent qu'elle «fait bien dans le paysage et ajoute une note pittoresque au lieu»<sup>53</sup>. Contre l'avis de la Municipalité, qui souhaite démolir pour récupérer les fers, le Gouvernement choisit, en 1853, de réparer l'édifice. Mais la portée de cette décision doit être relativisée. La tour se trouve dans un quartier de jardins et ne contrarie aucun projet routier. La réfection est d'ailleurs entreprise alors que l'on vient de démanteler la porte de Savièse (1852) et que l'on s'apprête à démolir celle du Rhône (1854).

Grâce à la route du Simplon puis au chemin de fer, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à se rendre dans la capitale valaisanne, popularisée par de nombreuses gravures. Parmi eux se trouvent des amateurs d'antiquités, comme le Genevois Jean-Daniel Blavignac ou le Bâlois Emile Wick, dont l'enthousiasme et les publications contribuent probablement à réveiller l'intérêt des Sédunois pour leur patrimoine. Le peintre Raphaël Ritz découvre et fait connaître, en 1875, les peintures murales de l'abside de l'église de Valère. Le notaire et chancelier Charles Roten s'enflamme devant l'état de Valère et de Tourbillon: «Que l'Etat, l'Evêché, le Chapitre, le Séminaire, la ville et la bourgeoisie se concertent, s'unissent et nomment un comité chargé de prendre les mesures et de surveiller les travaux; que les sociétés s'organisent et donnent des représentations et des concerts,

que tous enfin apportent leur obole.»<sup>54</sup> L'appel est entendu et des travaux de consolidation sont engagés en 1878. En 1881, une commission cantonale est chargée d'inventorier les monuments historiques. On assiste progressivement à la mise en place d'une conscience patrimoniale qui aboutit à «une forte impulsion [...] donnée à la restauration des monuments historiques, sans autre finalité utilitaire que le maintien de témoins du passé»<sup>55</sup>. Une importante campagne de restauration, dont le principe est établi sous la surveillance de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, est entreprise à Valère en 1898. Les travaux sont conduits par le bureau de Kalbermaten sous la direction de Théophile van Muyden, et des moyens exceptionnels sont mis en œuvre. Cette sollicitude respectueuse s'étendra à d'autres monuments historiques qui seront consolidés ou transformés par la suite (tour des Sorciers, Tourbillon, Saint-Théodule, Hôpital, Hôtel de Ville, maisons particulières, etc.).

### 2.3 Le développement urbain entre 1890 et 1920

L'urbanisation des abords immédiats de l'ancienne ceinture a suffi à répondre aux besoins jusque vers 1890. Dès lors, la situation se modifie d'une manière accélérée. Bien que boudée par l'industrie et le

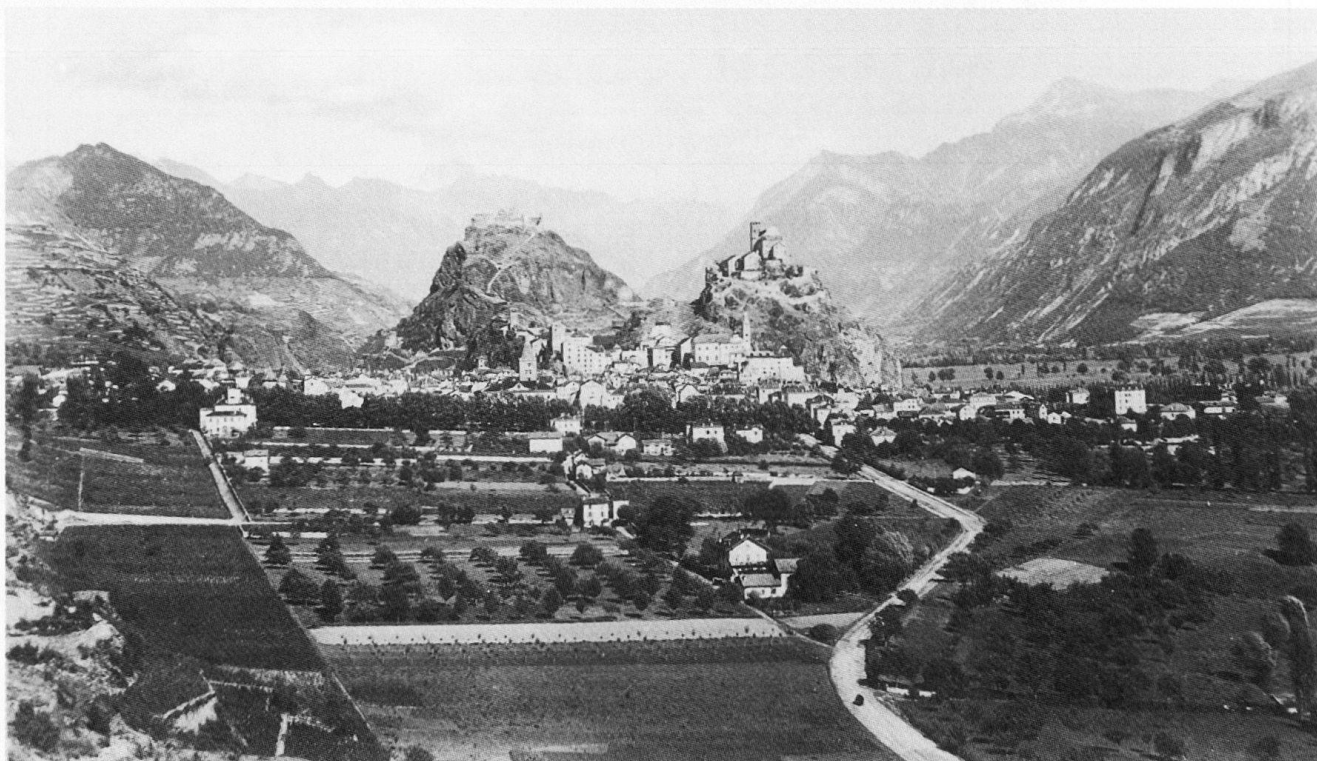


Fig. 31 Vers 1870, les abords immédiats de la ville sont encore dévolus à l'agriculture.

tourisme, Sion doit faire face entre 1888 et 1920 à un accroissement démographique de 28%. Les gros investissements consentis pour juguler le Rhône et colmater la plaine portent des fruits. L'arboriculture, la viticulture connaissent un essor réjouissant qui se manifeste par la multiplication des pressoirs et des entrepôts à proximité de la gare. La construction de nouveaux édifices publics consacre le rôle de Sion comme chef-lieu et confirme le déplacement du cœur de la ville à l'ouest vers la place de la Planta qui est le lieu de tous les grands rassemblements.

Pour contrôler et planifier la croissance de la ville, la Municipalité édicte un règlement de construction en 1894 et publie un plan d'extension en 1897. En 1909, Albert Duruz voit «la petite capitale se transformer rapidement et prendre les allures d'une ville moderne. De nouveaux quartiers s'y élèvent avec des rues larges et bien entretenues par une édilité qui s'est imposé de lourds sacrifices pour y introduire l'hygiène et la salubrité.»<sup>56</sup> Le gaz, l'électricité et l'eau courante à domicile, l'ouverture de bains publics, le raccordement à l'égout marquent pour les habitants de la ville l'entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle.

### 2.3.1 Sion vers 1900

#### *Une petite capitale*

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, rares sont les édifices qui rappellent aux Sédunois qu'ils vivent dans le chef-lieu. Après l'échec de la construction d'une maison nationale<sup>57</sup>, le Gouvernement est installé, depuis 1848, dans l'ancien couvent des Ursulines sur la place de la Planta. Joseph de Kalbermatten dresse un projet d'agrandissement de l'édifice en 1881<sup>58</sup>. Derrière une belle façade, cette annexe prévoit une salle pour accueillir le Grand Conseil qui n'a pas de véritable local pour siéger. Mais le projet, comme celui d'un Musée national, reste dans les cartons. Il faut d'abord trouver le moyen d'augmenter les ressources publiques pour financer la mise en place du réseau routier et les grands travaux du Rhône.

Au début des années 1890, l'Etat entreprend coup sur coup la construction de deux importants édifices. Un «palais de la culture et de l'enseignement»<sup>59</sup> s'élève dès 1892 au nord de la place de la Planta. Il rassemble sous un même toit Collège, Ecole normale, Ecole de droit, Musée d'histoire naturelle, Archives cantonales et Bibliothèque cantonale. Trois ans plus tard, un vaste arsenal cantonal prend place «dans le nouvel espace urbain, dans la continuation de la rue de Lausanne [...]»<sup>60</sup>. Par leur taille, la qualité de leur architecture, ces

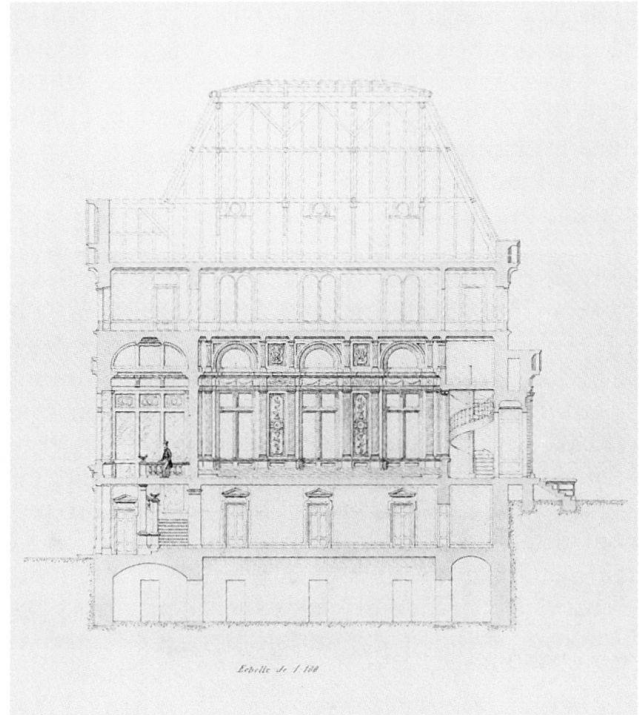


Fig. 32 Projet d'agrandissement du Palais du gouvernement avec une salle pour le Grand Conseil par Joseph de Kalbermatten en 1881.

bâtiments impriment leur marque au paysage sédunois.

L'ambition de bâtir un palais national, où cohabiteraient la justice et la banque, tourne court en 1911. Le projet d'agrandissement du Palais du Gouvernement repris en 1917<sup>61</sup>, cette fois en transformant complètement l'ancien arsenal à la rue de Conthey selon la typologie des hôtels de ville de la Renaissance, avec balcon central, fronton et horloge, est abandonné faute de moyens. Le bâtiment de la Caisse hypothécaire, un peu enfermé à la rue des Vergers, et le Laboratoire cantonal, un peu excentré au chemin du Pré-d'Amédée, seront mis en chantier par l'Etat du Valais deux décennies après le collège et l'arsenal.

La Commune, comme le canton, dispose de ressources modestes qui ne lui permettent pas de multiplier les édifices édilitaires. Elle jouit, en tant qu'hôte de la Bourgeoisie, d'un Hôtel de Ville, qui a suffi longtemps à loger son administration: la police au rez-de-chaussée, une salle pour la Bourgeoisie et la salle du Grand Conseil au premier, le tribunal, le cadastre et les travaux publics au second. En 1912, le rachat du casino permet d'installer plus confortablement le Service industriel. Après la construction d'un abattoir municipal (1850), d'une grenette (1866–1869), d'un local des pompes (1890) et d'un pavillon d'isolement (1903–1905), l'essentiel de ses dépenses immobilières porte sur la création de locaux scolaires: la

halle de gymnastique (1898–1899 et 1911–1913) et l'École des filles (1913–1918) en ville; les écoles de Châteauneuf et du Pont-de-la-Morge (1890), d'Uvrier (1904–1905) et de Maragnenaz (1909) dans les hameaux.

Dans de nombreuses villes de Suisse, l'Office des constructions fédérales, qui commence son activité en 1888, élève d'imposants palais des Postes, comme c'est le cas à Genève en 1892, à Glaris en 1896, à Frauenfeld en 1897–1898 ou à Zoug en 1899–1900<sup>62</sup>. A Sion, en 1892, lorsque les locaux loués au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ne suffisent plus, la Confédération préfère racheter et transformer l'ancien hôtel de Philippe de Torrenté (*Lausanne No 23*) qui fera l'affaire jusqu'en 1939. Si cet édifice convient à sa destination, par contre le bâtiment de la gare est loin d'avoir la taille et la dignité souhaitée. Les difficultés financières des compagnies qui se succèdent dans l'exploitation de la ligne n'ont pas permis de remplacer la petite gare de 1872–1873, construite par l'éphémère Nouvelle compagnie de la ligne d'Italie. Au grand dam des Sédunois, elle ne se distingue en rien de celles de Monthey, de Martigny ou de Sierre. Le Conseil communal refuse vertement en 1907 une proposition d'agrandissement, «ce projet ne répondant pas à ce que la ville de Sion est en droit d'exiger tant en raison de l'importance du trafic actuel de la gare que de la situation qu'elle occupe comme chef-lieu du canton»<sup>63</sup>. Mais la ville attendra encore quarante ans un bâtiment qui tente de rivaliser avec celui de Brigue.

Si la taille de l'agglomération n'attire pas d'établissements bancaires importants (les banques locales comme la banque de Kalbermatten ou de Ried-

matten qui devient la Banque commerciale de Sion occupent quelques pièces dans des immeubles de la rue de Lausanne ou du Grand-Pont), son rôle administratif et sa fonction de centre régional lui valent l'installation de nombreux commerces. Des magasins, des cafés ouvrent à la rue des Remparts, à l'avenue du Midi et de la Gare, qui adoptent un aspect de plus en plus citadin avec des immeubles de plusieurs étages. Les commerçants de la vieille ville, de leur côté, modernisent leur devanture pour mieux attirer les clients.

La place de la Planta rassemble les foules lors des foires. Tous les Valaisans y accourent pour de grandes manifestations comme la fête de l'inauguration du tunnel du Simplon en 1906 ou pour l'Exposition industrielle de 1909. Dans leur rapport de 1910 sur l'érection d'un monument commémorant le centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, les architectes Edmond Fatio, Eugène Jost et Alphonse Laverrière confirment que «la place de la Planta encadrée de ses magnifiques allées d'arbres, bordée de quelques beaux bâtiments administratifs, dominée par les magnifiques montagnes, sera toujours plus par le fait du déplacement de la ville vers l'ouest, le centre de la vie officielle de Sion»<sup>64</sup>.

#### *Un caractère agricole*

Les préoccupations hygiénistes entraînent le gommage du caractère rural de la vieille ville, avec la diminution progressive des granges et des écuries. Dans les rues passantes, les autorisations de construire des exploitations agricoles sont données à contrecœur. En 1898, la commission d'édi-

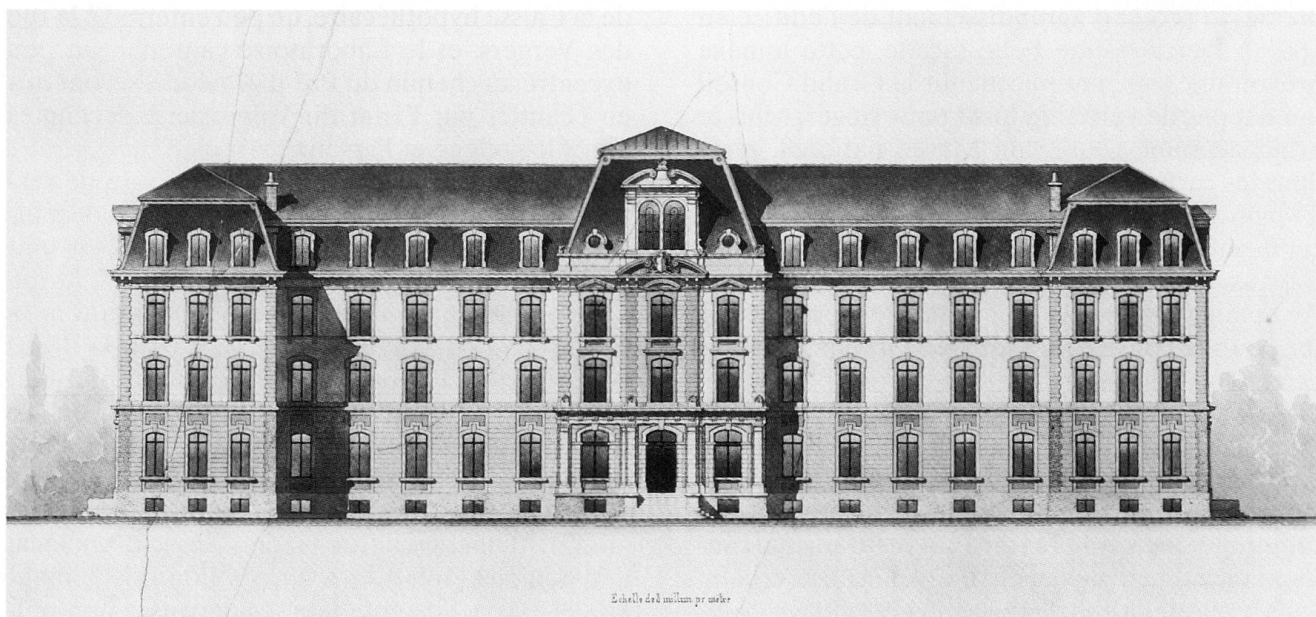


Fig. 33 Façade principale du Collège de Sion, Joseph de Kalbermatten, 1890.



pensions en 1913) se construisent dans la capitale qui ne présente pas vraiment le profil idéal pour un séjour de longue durée. Ces établissements offrent un certain confort, mais il n'existe guère d'attractions qui puissent retenir leurs hôtes (infrastructure sportive, palace, chapelle anglaise, funiculaire, etc.). La Société de développement, fondée en 1902, se consacre à l'embellissement de la cité et ne se préoccupe pas d'encourager le tourisme. Bien que le cadre de Valère et de Tourbillon soit un atout, dûment souligné dans les brochures touristiques de l'époque, le climat, très chaud à la belle saison, n'incite pas à la villégiature. Une partie des habitants abandonne la plaine pour la montagne durant l'été. D'ailleurs les guides, après avoir vanté le caractère médiéval de la ville, s'empresent d'inviter à en sortir pour se rendre aux Mayens-de-Sion ou sur le plateau de Savièse.

### 2.3.2 La maîtrise et la planification de la croissance urbaine

#### *Le règlement de construction de 1894*

Même si aucun Règlement de construction n'est publié avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cela ne signifie pas que les propriétaires jouissent d'une totale latitude en la matière. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, peu de contraintes pèsent sur celui qui souhaite bâtir. Du moment qu'il ne risque pas de porter atteinte à la sécurité publique, il dispose pour le reste d'une grande liberté. La Chambre du feu, créée en 1788, ne se borne pas à l'application des prescriptions anti-incendie, elle suggère aussi de nouvelles options urbanistiques et encourage les initiatives contribuant à l'embellissement de la ville<sup>74</sup>. Mais «il est difficile d'établir avec certitude l'étendue des prérogatives bourgeoises en matière de contrôle des constructions»<sup>75</sup>. En 1852, des membres du Conseil communal sont chargés de la surveillance des bâtiments. Ils tentent d'enrayer l'indiscipline des habitants et de faire appliquer l'interdiction de construire dans l'enceinte de la ville sans avoir soumis des plans au préalable<sup>76</sup>. La principale activité de cette commission, qui est souvent appelée à se déplacer sur le terrain, consiste à vérifier les alignements. Dès 1867, un conseiller est chargé de la voirie intérieure. Il veille «à ce que toutes les constructions nouvelles et les reconstructions majeures soient approuvées par la Municipalité, afin qu'aucun empiètement ne puisse avoir lieu sur les projets de redressement et l'élargissement des rues actuelles ainsi que sur les rues projetées. A cet effet, il se fera donner pour toutes les constructions neuves qu'on voudrait élever un plan de situation et un plan de façades don-

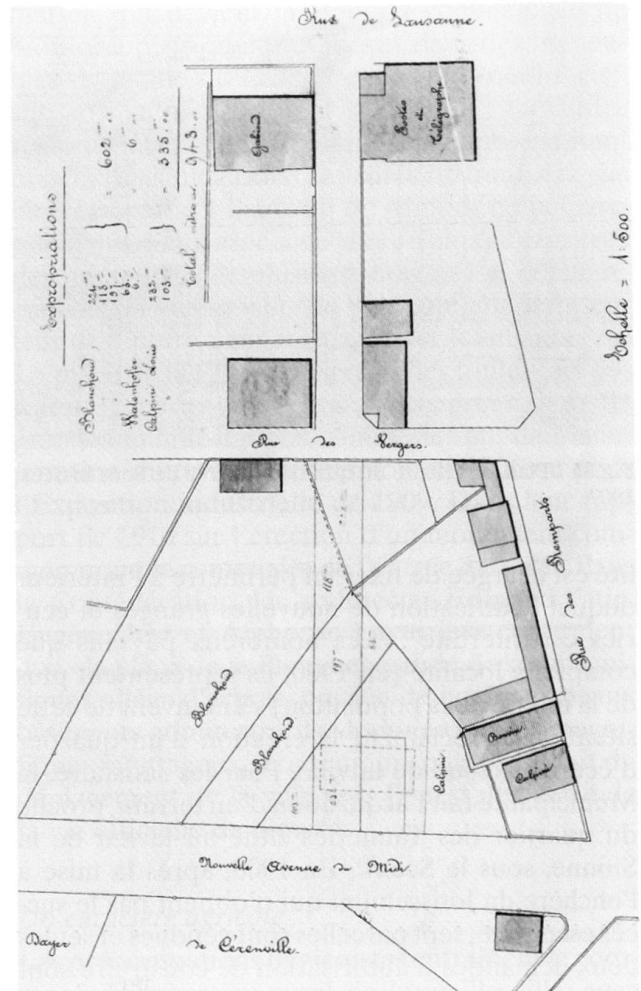


Fig. 35 Projet de prolongement vers le sud de la rue de la Dent-Blanche ouverte en 1867, vers 1897.

nant sur rues. Ces pièces seront d'abord examinées par la commission des Travaux publics, qui devra certifier, s'il y a lieu que la construction projetée ne présente rien de contraire au plan de construction de la ville, arrêté par le conseil municipal et ensuite elles seront soumises à l'approbation du Conseil. Une copie des plans approuvés restera aux archives municipales.»<sup>77</sup> Si cette dernière décision semble être restée un vœu pieux, par contre le reste des dispositions a été appliqué. Bien qu'à la lecture des procès-verbaux, il semble que les refus soient exceptionnels, le Conseil émet parfois des réserves comme c'est le cas, en 1870, pour le plan d'un immeuble que Jean Zoni veut construire à l'avenue de la Gare et qui fait l'objet d'un débat en commission<sup>78</sup>. En 1871, le Conseil prie le maître-maçon Antonioli d'agrandir la petite maison qu'il a édiée derrière la tour des Sorciers, afin de lui donner un aspect plus convenable<sup>79</sup>. Mais, face à la mauvaise volonté ou aux constructions sauvages, la Commune ne semble pas disposer de moyens de contrainte efficaces.

L'adoption par l'Assemblée primaire, le 1<sup>er</sup> avril 1894, d'un *Règlement sur la police des constructions pour la commune de Sion* qui limite le droit des propriétaires, donne à la Municipalité le pouvoir de contrôler étroitement le bâti. Il soumet l'édification, mais aussi la transformation des immeubles existants à une autorisation préalable. Un plan de construction, de situation et des gabarits sont nécessaires. Pour se prémunir contre les changements de parti en cours de chantier, ces documents doivent rester au greffe municipal pendant toute la durée de la construction. En cas d'irrégularité, les travaux sont immédiatement suspendus, la Commune peut même faire démolir aux frais du propriétaire. Plus de la moitié des soixante-cinq articles du règlement concerne l'empiètement sur la voie publique (soubassements, tablettes, cordons, corniches, balcons, tentes), la sécurité et la salubrité publique (démolition des ruines, interdiction des trappons, canalisation des eaux pluviales et des eaux usées, condition d'utilisation du sol public) et la lutte contre l'incendie<sup>80</sup> (couverture des toits, lucarnes, cheminées, isolation des combles, des pièces contenant des fours). L'article 4 est invoqué régulièrement pour refuser ou accepter des projets qui sont «examinés au point de vue de l'embellissement de la ville, de la sécurité et de la salubrité publiques». Les quelques

exemples qui suivent permettent de préciser la notion un peu vague «d'embellissement». Les édifices agricoles, artisanaux ou industriels ne sont tolérés dans les rues passantes qu'à la condition de recevoir un habillage soigné, comme c'est le cas des pressoirs de Paul de Torrenté ou de François Rossier, qui présentent sur leur toit plat un fronton ou une balustrade. En 1907, Léon Pfefferlé peut construire un entrepôt près de l'avenue de la Gare, mais «les fenêtres seront en relief et le bâtiment devra recevoir une couche de peinture»<sup>81</sup>. Par contre, la remise que le conseiller Jean Gay projette sur la route de Bramois en 1897 est jugée trop laide<sup>82</sup>; les pressoirs en bois que les fils Esseiva veulent élever à la rue des Remparts sont écartés pour «l'effet désastreux que présenterait cette construction dans l'un des plus beaux emplacements de la Ville de Sion»<sup>83</sup>. La Municipalité est pointilleuse sur l'aspect des façades. Le menuisier Jean-Baptiste Defabiani en fait les frais en 1910. Il ne peut pas «construire sur la rue [de Pratifori], une façade à pignon comme il en existe du reste plusieurs sur des avenues plus importantes, telles les maisons de Mr le Commandant Dayer et de Mr Antille, jardinier»<sup>84</sup>.

Le règlement de 1894 anticipe de trente ans la loi cantonale sur les constructions qui généralise l'octroi du permis de construire.



Fig. 36 Sion vu du nord-est vers 1880–1890 avec les avenues du Couchant et de la Gare encore peu urbanisées.

Un deuxième Règlement sur la police des constructions, adopté le 28 mai 1916 et qui restera en vigueur jusqu'en 1952, permet à la Commune de renforcer son contrôle sur le bâti. Des prescriptions, concernant notamment les nuisances liées aux usines et aux ateliers ou les constructions rurales, manifestent les inquiétudes hygiénistes et les préoccupations esthétiques des élus. «Des mesures et des notions tout à fait nouvelles par rapport à 1894 dessinent des traits significatifs d'une agglomération engagée dans une phase de mutation et de maîtrise, dans une problématique «urbaine» et agricole»<sup>85</sup>.

### *Voirie et cadastre*

Les problèmes posés à la voirie par l'implantation irrégulière des bâtiments à l'intérieur de la vieille ville avaient, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, renforcé la sensibilité des autorités à la question des alignements. En bordure des rues ouvertes entre 1840 et la fin du siècle, elles se montrent très sourcilleuses sur la question. Mais en dehors de ces espaces réservés, la liberté d'implantation la plus totale est laissée aux propriétaires. La rue de la Dent-Blanche, percée en 1867<sup>86</sup> à quelques mètres seulement de la rue des Remparts, ne peut pas être déplacée plus à l'ouest à cause de la présence de deux maisons récentes. Une villa, construite dans les années 1860, stoppe le prolongement de l'avenue du Midi sur la rive ouest de l'avenue de la Gare. Mais jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité confidentielle du secteur du bâtiment ne fait pas sentir l'urgence d'une planification de la voirie, hors du voisinage immédiat des anciennes fortifications. En 1890, la Société coopérative sêdunoise de construction se réjouit que «la triste lethargie [sic] qui a pesé pendant de trop longues années, à Sion, sur l'industrie du bâtiment paraît avoir cessé depuis un an ou deux»<sup>87</sup>. L'importante réserve foncière de la ville, avec ses vastes terrains plats au sud et à l'ouest et ses coteaux bien exposés au nord, commence à être grignotée par un habitat encore très dispersé.

Avec le premier plan de la ville de Sion levé en 1813 à des fins militaires, divers plans partiels et le plan géométrique dressé pour des raisons fiscales en 1840<sup>88</sup> et actualisé en 1859 par l'ingénieur Philippe de Torrenté, la Municipalité a en main des instruments très utiles pour la planification du réseau routier. La nécessité d'un plan parcellaire de l'ensemble de la commune se fait de plus en plus sentir dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le 3 avril 1870, l'Assemblée primaire accepte la levée d'un cadastre<sup>89</sup>, confiée au géomètre Joseph Dorsaz qui s'entoure de deux arpenteurs. Ce docu-

ment va aider à l'élaboration et faciliter l'application du plan d'extension de 1897.

### *Le plan d'extension de 1897*

Etant donné que «le mouvement des constructions dans les environs de la ville s'accroît de plus en plus et qu'il importe qu'il soit facilité par la création future de voies nouvelles; [...] que les autorisations de bâtir ont été données jusqu'à présent sans plan d'ensemble et qu'il résulte de ce fait des défauts d'alignement qui se font vivement sentir; [...] que pour ne pas compromettre le développement normal des nouveaux quartiers, il faut que des constructions nouvelles ne puissent s'élever que conformément à un plan d'ensemble»<sup>90</sup>, l'Assemblée primaire adopte volontiers le plan d'extension que la commission d'édilité lui propose en 1897.

Grâce à ce document, reproduit pour le public<sup>91</sup>, les autorités reprennent l'initiative du développement de la ville.

La desserte des quartiers à naître est obtenue grâce à un quadrillage du sol par des rues qui divisent le territoire en îlots à bâtir, plus ou moins rectangulaires. A l'ouest et au sud, c'est l'avenue de la Gare et la rue de Lausanne qui dictent le tracé du nouveau réseau routier. Les anciens chemins communaux (chemin des Creusets et des Mayennets), dont le tracé perturbe cette grille régulière, sont conservés et élargis. Au nord et à l'est, la déclivité du sol ne permet pas un tramage orthogonal et les routes qui serpentent sur le coteau ne sont pas modifiées.

La Municipalité n'est pas pressée de créer le réseau routier prévu par le plan d'extension. Le morcellement parcellaire du territoire ralentit et renchérit les procédures d'expropriation. Un article du règlement de 1894 lui laisse d'ailleurs le choix du «moment opportun». L'ouverture de la rue de Pratifori, demandée par les riverains en 1902<sup>92</sup>, ne sera accomplie que huit ans plus tard malgré leur participation financière.

Le plan d'extension sera modifié au gré des opportunités. La construction du bâtiment des bains publics entraîne le déplacement vers le sud du prolongement de l'avenue du Midi en direction de la Sionne<sup>93</sup>. L'achat d'un terrain pour la construction de l'École des filles dans le quartier de Planta d'en-haut provoque la suppression de l'avenue projetée au même emplacement<sup>94</sup>. En fait, pratiquement aucune des rues prévues sur le plan ne sera ouverte avant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Mais l'existence de ce document facilitera beaucoup le travail des édiles dans les années suivantes, en empêchant la prolifération anarchique des constructions.

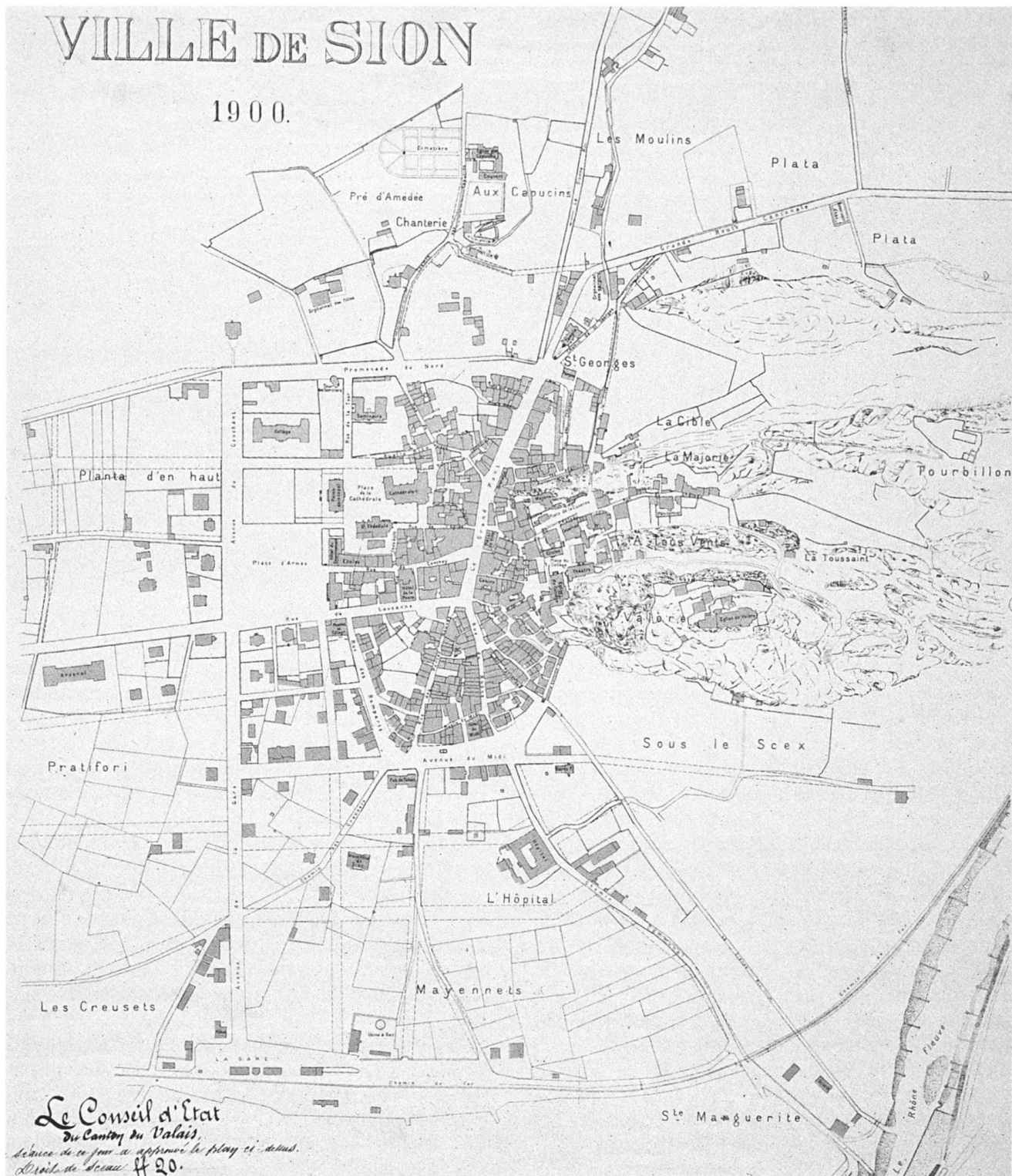


Fig. 37 Plan de Sion en 1900.

### *Le visage des nouveaux quartiers*

Le règlement de 1894 ne prévoit pas d'affectation particulière pour les nouveaux quartiers. Mise à part la région de Sous-le-Scex, exclusivement destinée à l'agriculture, la ville moderne est placée sous le signe de la cohabitation des activités.

Le caractère de l'avenue de Pratifori est exemplaire: on y trouve des villas, des immeubles de rapport, un arsenal, des ateliers, des entrepôts et des granges. Dans le quartier des Mayennets, une fabrique de tabac et plusieurs pressoirs côtoient le plus bel établissement hôtelier de la ville. La



Fig. 38 Les quartiers de Planta d'en-haut et de Pratifori au nord et au sud de la route cantonale vers 1912.

densité de construction, qui reste faible, facilite les relations de voisinage dans les quartiers de la Cible, de la Sitterie, des Moulins au nord; de Planta d'en-haut, de Condémines et des Creusets à l'ouest; des Mayennets et de l'Hôpital au sud. Par contre, à proximité de la vieille ville, la situation est plus tendue. En 1907, les commerçants de la rue des Remparts adressent une pétition aux autorités communales: «Si les propriétaires se sont imposés de grands sacrifices pour édifier les maisons de ce quartier, c'est que le plan de la ville [...] y prévoit une rue propre, aérée, l'établissement d'un square verdoyant et non pas un entrepôt de véhicules quelconques, de voitures de chars à bennes, le plus souvent encroûtées d'engrais peu odorants, voire même des tas de fumier répandant une odeur infecte dans tout le quartier, cadrant très désagréablement dans cette nouvelle rue fréquentée, à l'entrée immédiate de la ville, aux abords mêmes du bâtiment des postes.»<sup>95</sup> Les édiles essaient d'agir dans la limite de leurs moyens. Ainsi, lorsqu'ils s'avisent que l'avenue de la Gare, agréablement ombragée, est une carte de visite pour la ville, il est trop tard. En 1909, l'artisan Delgrande, à qui l'on demande de reculer l'atelier qu'il se propose d'élever, proteste: «Je viens de parcourir l'Avenue de la Gare et je vois déposées chez Mons. Bonvin Fils des caisses et des bouteilles, dans la propriété en face, des rails Decauville et des wagonnets; plus bas le chantier de Mr. Mutti encombré de

matériaux de construction de toutes sortes. Puis chez Mons. Pfefferlé ce sont des fers I et des fers à béton, et devant le magasin à fruit de Mr. Gay des piles de caisses, des tonneaux, des camions etc. Je ne comprends pas pourquoi, seuls mes blocs de marbre pourraient nuire à l'esthétique de l'Avenue.»<sup>96</sup>

Pas plus que de quartiers purement résidentiels, il n'existe de quartiers exclusivement populaires ou résolument bourgeois. Comme la population ouvrière est anecdotique, il ne s'est pas développé de secteurs de casernes locatives. La présence au sud de la gare (*Blancherie No 20*) d'un bâtiment, un peu abusivement appelé maison ouvrière par son architecte<sup>97</sup>, restera isolée dans le contexte sédunois. Sur une petite échelle, on constate des regroupements de certains corps de métier à proximité de leur lieu de travail. Les bouchers construisent aux environs de l'abattoir de la rue de la Majorie, les employés des CFF (qui représentent une part importante des maîtres d'ouvrage de maison individuelle dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle) ne s'éloignent pas beaucoup de la gare.

Par contre, à partir de 1920–1930, on voit que l'exposition joue un rôle dans la création d'un quartier résidentiel modeste à Condémines, en plaine, et plus aisé à Gravelone, sur le coteau.

Les activités économiques qui utilisent la force hydraulique telles que la brasserie, les fabriques de meubles, les scieries, le battoir et le moulin

industriel s'installent à proximité de la Sionne ou de son aqueduc. Les pressoirs industriels et les entrepôts de fruits se rapprochent de plus en plus de la gare, formant la «zone industrielle» des Mayennets.

Partout le gabarit des bâtiments est modeste. Malgré les immeubles de rapport qui comptent trois étages sur rez-de-chaussée, c'est la maison individuelle, avec un ou deux appartements destinés à la location, entourée d'un jardin, qui a la préférence des Sédunois. L'habitat pavillonnaire destiné à un ou deux ménages ne se développe pas avant 1920 et les subventions accordées pour relancer le secteur de la construction y sont pour beaucoup.

### 2.3.3 Les services industriels

La création du bureau des services industriels de la ville est postérieure à l'arrivée du gaz et de l'électricité à Sion et à la création d'un réseau d'eau potable à domicile. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les membres du Conseil communal, répartis entre diverses commissions spécialisées, qui s'occupent de tout ce qui touche à ces domaines. Le 15 janvier 1902, «il est décidé que l'usine à gaz et le service des eaux sont à partir du 1<sup>er</sup> janvier courant réunis en une seule exploitation sous la dénomination Service industriel de la ville de Sion. L'administration en est confiée à la Commission du gaz. Le directeur de l'usine à gaz fonctionnera comme directeur de ces services.»<sup>98</sup> Cinq ans plus tard, la construction d'une usine électrique municipale est en voie d'achèvement et le réseau de distribution d'électricité est en cours de rachat. C'est le moment que choisit la Municipalité pour transférer la responsabilité de la gestion de l'eau, du gaz et de l'électricité à un bureau des services industriels<sup>99</sup>, à la tête duquel elle place l'ingénieur Paul Corboz. Celui-ci avait été engagé en 1902 pour diriger les travaux de fermeture de la brèche du Rhône<sup>100</sup>. Il était jusque-là chargé des travaux de maintenance des digues<sup>101</sup>.

#### *L'eau*

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'alimentation en eau de la ville de Sion est assurée par la Sionne qui prend sa source au pied du Wildhorn, sur le flanc sud des Alpes bernoises. Elle alimente les bisses (canaux d'irrigation) de Tailles et de Lentines, mais le volume est faible. En été, plus particulièrement, la ville connaît de graves pénuries. Ce problème récurrent préoccupe les autorités durant toute la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun bâtiment n'est alors doté d'un système de canalisations

d'eau. Malgré l'amélioration de l'équipement avec l'établissement d'un lavoir à la place du Midi en 1856<sup>102</sup>, l'installation de nouvelles fontaines, à la rue des Creusets et à la rue de Lausanne dans les années 1870, la situation n'est pas satisfaisante et la grogne s'installe. En 1892, une pétition exige que la Municipalité s'occupe sans délai de la question. La même année, le président de Sion se rend à Bellegarde, en France, pour visiter l'usine pilote de l'ingénieur Louis Dumont. Celui-ci offre une double prestation. Il propose de construire, à ses frais, une usine à Bramois, afin de pomper puis de filtrer les eaux de la Borgne (affluent du Rhône qui arrose la vallée d'Hérens) pour l'approvisionnement de la capitale valaisanne. Il se charge également de fournir de l'énergie électrique (voir ci-dessous: L'électricité). L'Assemblée primaire, d'abord réticente, accepte finalement la proposition le 24 mars 1895. L'usine est construite et une conduite de deux kilomètres amène l'eau filtrée dans un réservoir d'une contenance de 4000 m<sup>3</sup>, situé à Platta. En empruntant «la route de Saint-Georges par le Grand-Pont jusqu'à la bifurcation avec la rue de Lausanne, et par le chemin de l'ancienne cible, le tunnel et la rue du Château»<sup>103</sup>, des canalisations acheminent de l'eau potable en abondance. Les particuliers sont de plus en plus nombreux à demander leur raccordement au réseau de distribution. C'est le début de l'eau à domicile et les premières salles de bains font leur apparition. La construction de buanderies privées, placées dans la cour ou au fond du jardin, se multiplie dès 1898, très simples ou plus soignées selon le statut social du propriétaire. Mais après l'euphorie du début, les plaintes affluent. La qualité de l'eau est jugée insuffisante et comble de malchance, les conduites s'ensablent et deviennent rapidement inutilisables. En 1900 déjà, le pompage des eaux de la Borgne est interrompu. On adopte alors le projet concurrent de l'ingénieur Ernest de Stockalper qui avait obtenu la bénédiction de plusieurs experts extérieurs. Les eaux de la Fille, un affluent de la Lienne, sont captées sur la montagne du Rawyl et acheminées à Sion par un nouveau bisse qui relie la Lienne à la Sionne dès 1901. Dès lors, l'alimentation en eau potable est assurée. Le succès est tel que pour éviter le gaspillage, des compteurs sont progressivement installés<sup>104</sup>.

#### *Le gaz*

En 1860, le Conseil municipal prend connaissance de «diverses offres faites pour l'éclairage au gaz»<sup>105</sup>. Après mûre réflexion, il décide, en 1867, de constituer une société d'actionnaires privés et d'y prendre

une participation de 10%. La création d'une usine au nord-est de la gare de Sion et du réseau de distribution, 70 becs de gaz, est adoptée dans le même temps. Les travaux avancent rapidement et l'éclairage public est solennellement inauguré le 6 janvier 1868. «Ajournée à plusieurs reprises à cause de diverses contrariétés, à cause surtout d'un accident arrivé lors de l'essai de la pose de l'énorme cloche en feuille de métal qui contient et presse le gaz dans son réservoir, cette inauguration a eu lieu lundi soir, fête des Rois [...]. »<sup>106</sup> La facture de l'éclairage public est élevée. Comme la société ne parvient pas à faire des bénéfices, la Municipalité, selon ses engagements, doit lui avancer chaque année de quoi verser des dividendes aux actionnaires. Le rachat de l'usine et de son réseau de distribution, en 1898, met un terme à une situation périlleuse pour les finances communales. Malgré la concurrence de l'électricité et la pénurie de houille pendant la Première Guerre mondiale, la progression de la consommation contraint la Commune à agrandir sans cesse les installations et à construire une nouvelle usine à Sainte-Marguerite en 1930<sup>107</sup>.

### L'électricité

Les premiers essais d'éclairage électrique en ville de Sion ont lieu en 1884. «Un seul bec placé sous la Grenette éclairait *a giorno* non seulement celle-ci, mais jetait à profusion aux alentours une lumière si vive que les réverbères à gaz en étaient eux-mêmes éblouis et faisaient à coup sûr bien triste contenance. [...] C'est M. Andreoli, serrurier, qui est l'installateur de l'appareil dont les essais ces derniers soirs ont si vivement excité l'étonnement et la curiosité.»<sup>108</sup> Mais cette expérience isolée n'a pas de suite, jusqu'en 1895, lorsque l'Assemblée primaire accepte la proposition de l'ingénieur français Louis Dumont. L'usine électrique, que son fils Marius a construite près de l'embouchure de la Borgne, commence à ravitailler la ville de Sion dès 1896. Une mésentente survenue entre la Municipalité et l'ingénieur conduit celui-ci à quitter la région en 1900. L'usine est abandonnée. Les lignes électriques sont rachetées par l'industriel bâlois Grégoire Staechelin qui alimente Sion depuis son usine de Vernayaz. Cette situation déplaît aux autorités sédunoises qui songent à construire leurs propres installations. Diverses solutions sont envisagées et finalement, après accord avec les communes d'Ayent, d'Icogne et de Saint-Léonard, Sion obtient la concession des eaux de la Lienne. L'usine municipale du Beulet, en amont de Saint-Léonard, est mise en service le 1<sup>er</sup> mai 1907. Dans l'intervalle, le 10

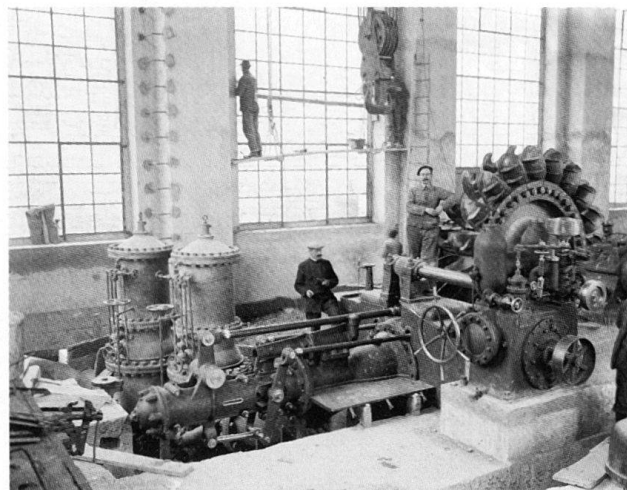


Fig. 39 Usine électrique de Bramois, vers 1900.

décembre 1906, après d'âpres négociations, la Commune devient propriétaire du réseau de distribution. Très rapidement, la centrale électrique ne parvient plus à produire l'énergie suffisante pour répondre à une consommation en constante augmentation. En 1917, une deuxième usine, Liene II, est mise en exploitation<sup>109</sup>.

### 2.3.4 L'hygiène et la salubrité publique

#### Les égouts

A partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de ménages sédunois disposent de l'eau courante et la Municipalité est confrontée au problème de l'élimination des eaux usées qui, jusqu'alors, étaient évacuées à ciel ouvert dans la Sionne. La mise en place de canalisations souterraines s'étend sur plusieurs années. En 1899, suivant la proposition du bureau d'architectes de Kalbermatten et du géomètre de Cocatrix, on décide de placer un canal collecteur le long de l'avenue de la Gare et d'y relier le quartier qui se développe à l'ouest des anciennes fortifications, entre la rue de Lausanne et l'avenue du Midi<sup>110</sup>. Le plan du reste du réseau<sup>111</sup> et la rédaction d'un *Règlement pour l'Etablissement d'Egouts et l'Introduction des Eaux dans les canaux collecteurs de la Ville de Sion*, adopté le 20 mars 1903<sup>112</sup>, constituent les premières tâches du nouveau Bureau des travaux publics de la ville. Sous la surveillance d'Eugène Aymon, les entrepreneurs Guillaume Werlen et Joseph Mutti<sup>113</sup> installent des canalisations dans la partie de la vieille ville qui se trouve sur la rive droite de la Sionne. En 1909, on raccorde à l'égout la rue du Rhône, le quartier de la Lombardie et des Tanneries, la place du Midi et la rue de l'Hôpital<sup>114</sup>. La région située à l'ouest de l'avenue de la Gare continuant de se peupler dans l'intervalle, les nouveaux pro-

priétaires reçoivent l'autorisation de construire un puits perdu provisoire, comme c'est le cas pour Emile Géroutet qui élève en 1905 une maison au bord de la route cantonale, à l'entrée occidentale de Sion<sup>115</sup>. En 1914, la commission de salubrité publique est chargée d'étudier l'extension du réseau dans cette partie de la ville<sup>116</sup>, qui est progressivement raccordée à l'égout dans les années suivantes.

### Le service de la voirie

Jusqu'à la création d'un service de la voirie, en 1903, la responsabilité de la propreté des rues repose principalement sur les propriétaires bordiers. Un règlement, publié le 20 juin 1881, leur ordonne de balayer tôt le matin devant leur propriété et sur une largeur d'au moins deux mètres, trois fois par semaine, sans compter les jours de fête, sous peine d'amende. Ils sont également tenus de déblayer la neige en hiver. A partir du 2 mars 1903, un employé municipal parcourt les rues de la ville, six jours par semaine et selon un horaire régulier. Il collecte les déchets déposés «dans des caisses sur le seuil des portes [...]». Il [est] expressément défendu de jeter quoi que ce soit sur les rues, places et promenades, ainsi que de verser des eaux grasses et sales dans les cuvettes.»<sup>117</sup> Dès 1916, la récolte des ordures est perfectionnée par l'acquisition à l'entreprise Ochsner d'un char fermé. Le service de la voirie est renforcé par la suite pour répondre aux besoins de l'agglomération qui s'étend.

### Les bains publics

L'idée de créer un établissement de bains publics est lancée en 1866. La Commune et la Bourgeoisie chargent une commission mixte d'étudier la question<sup>118</sup>. Mais l'affaire n'ayant pas eu de suite, c'est l'initiative privée qui prend le relais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1898, la Société des bains publics de la ville de Sion construit un établissement près de la Sionne, en bordure de la *rue des Bains* ouverte pour l'occasion dans le prolongement de l'avenue du Midi<sup>119</sup>. Une douzaine de pièces, meublées de baignoires ou de douches sont ouvertes au public. Malgré l'attrait d'un café et d'un kiosque à musique, la clientèle n'est pas nombreuse et l'établissement doit fermer après une vingtaine d'années d'exploitation. Dans l'intervalle, des hôtels, comme le Grand-Hôtel de Sion, des institutions, comme le Pensionnat-Ecole des Franciscaines de Sainte Marie des Anges, ou des privés, par exemple le boulanger Alexandre Elsig, se sont dotés de leurs propres installations sanitaires. Depuis le début du siècle, la Municipalité exige des lieux d'aisance pour accorder des concessions de débit de boissons. Des W.-C. publics sont construits en 1913<sup>120</sup>. Pourtant, pour le président de la commission de salubrité publique, l'architecte Joseph Dufour, la Commune doit s'impliquer davantage. Il souhaite des bains populaires bon marché ou gratuits et une piscine de natation<sup>121</sup>. Il obtiendra gain de cause sur le deuxième point et une piscine publique, subsidiée par la Municipalité, est inaugurée en 1922.

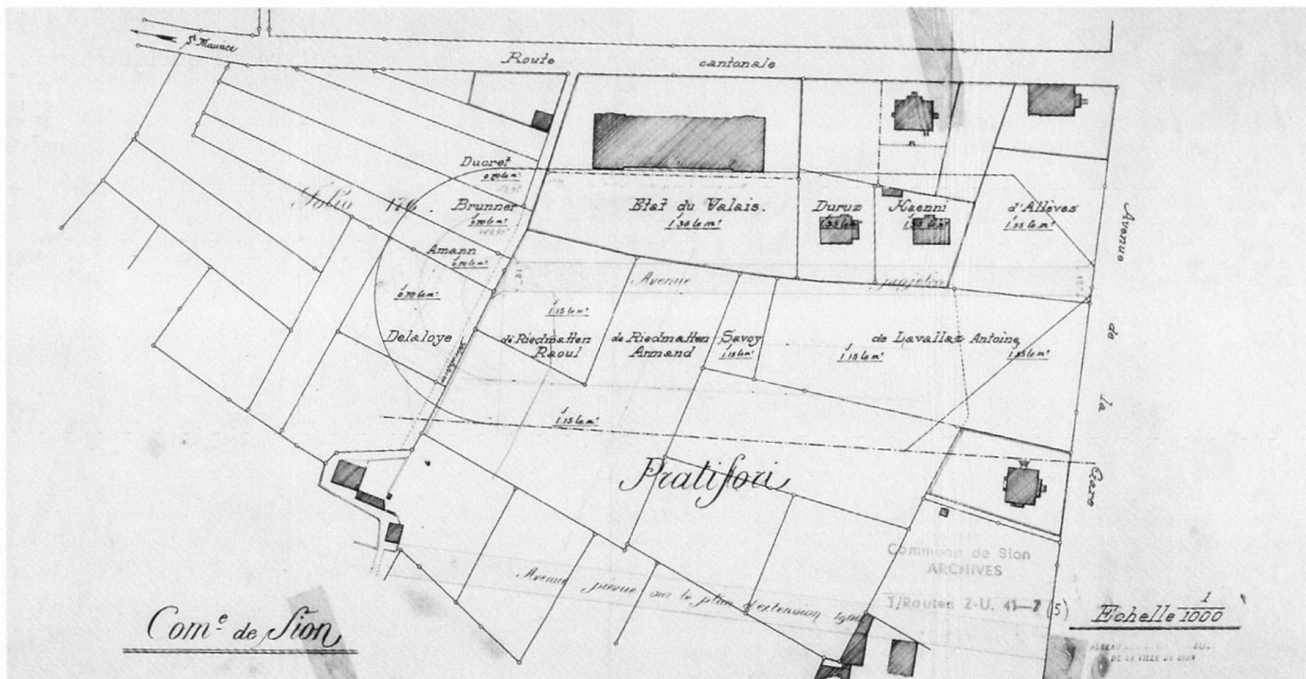


Fig. 40 Projet de création de l'avenue de Pratifiori dressé par le Bureau des travaux publics de la ville, 1901.

## 2.4 La construction à Sion

### 2.4.1 Les commissions communales

Dès la création de la commune politique en 1848, des membres du Conseil municipal sont désignés pour faire partie de diverses commissions, dont celle

des travaux publics longtemps fondue avec la commission d'édilité qui n'apparaîtra régulièrement que depuis 1889. Dès 1866, les travaux pour l'endiguement du Rhône augmentent considérablement la charge de travail de ce groupe. Elle se réorganise l'année suivante en se donnant la possibilité de recourir au conseil d'un ingénieur qui n'aura

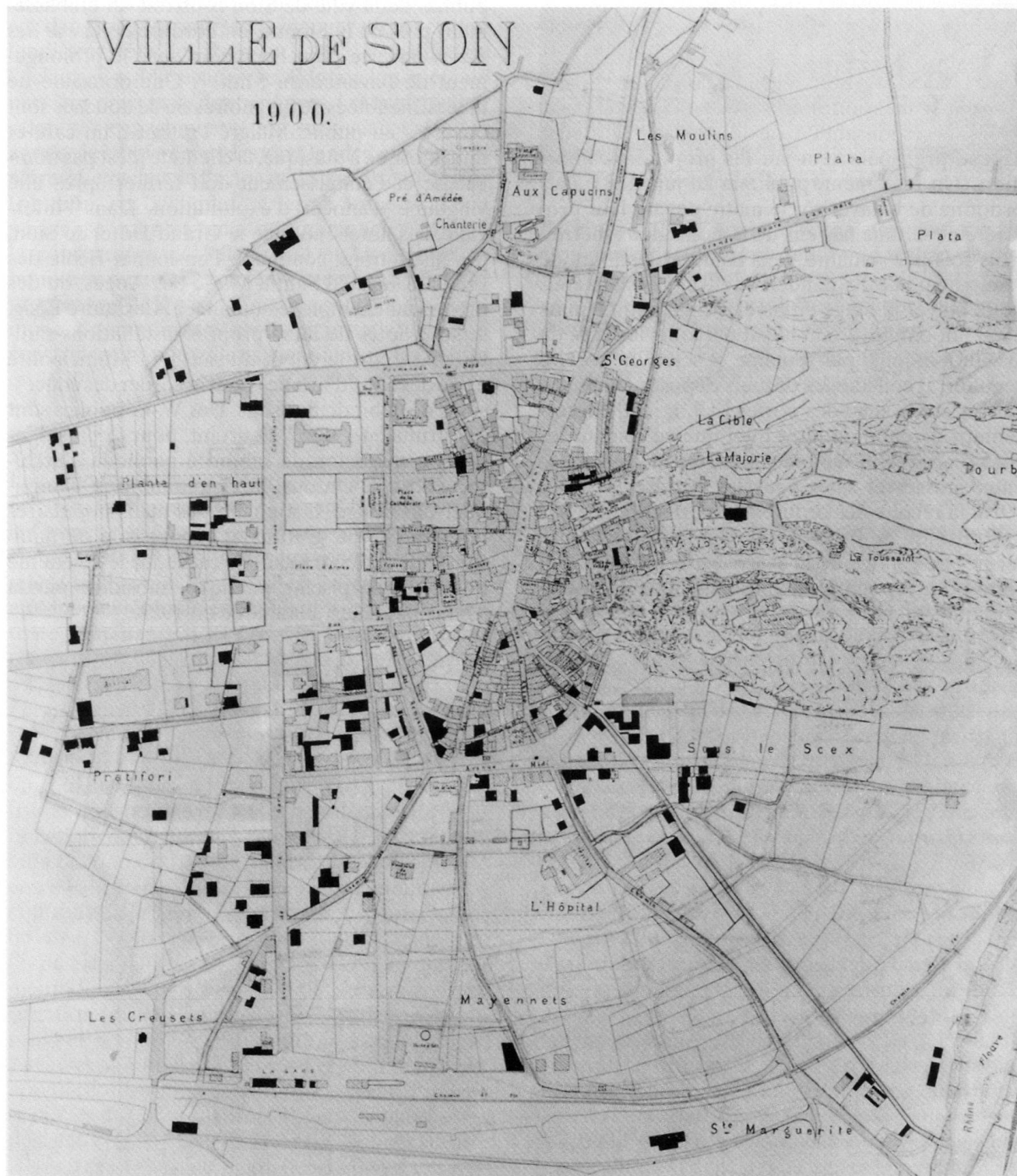


Fig. 41 Plan d'extension de la ville de Sion de 1900; en noir, les bâtiments construits jusqu'en 1918.

qu'une voix consultative. Désormais, chaque conseiller assure une responsabilité précise: endiguement du Rhône et de ses affluents, irrigation, fontaines, matériel et matériaux de construction, voirie publique extérieure et intérieure. Responsable du tracé des nouvelles rues, la commission est également chargée de mener les négociations avec les riverains en cas d'expropriation. Mais les tâches dévolues à ses membres se diversifient sans cesse et leur efficacité s'en ressent. En 1889 est créée une commission spécifiquement dédiée à l'édilité qui va plancher sur la mise au point d'un règlement de construction et dresser un plan d'extension. En 1897, sur la proposition du futur président Joseph Ribordy, le mode de surveillance et de direction des travaux publics est revu «dans le but de concilier l'économie avec la bonne exécution des travaux»<sup>122</sup>. L'équipe qui s'en occupe est réduite à cinq membres dont le président de la commune<sup>123</sup>. Pour étudier et régler des questions particulières, comme la création d'un quartier agricole, on préfère former des commissions ad hoc. A partir de 1903, la commission d'édilité est munie des pleins pouvoirs pour autoriser des transformations de devantures de magasins<sup>124</sup> et de plus en plus souvent, les autorisations de bâtir, dans les cas litigieux, sont renvoyées à sa seule compétence.

On constate la présence régulière, au sein du Conseil communal, d'ingénieurs (Joseph Clo, Philippe de Torrenté, Charles de Torrenté), d'architectes (Joseph et Alphonse de Kalbermatten, Joseph Dufour), mais aussi d'entrepreneurs ou de géomètres. S'il est difficile de mesurer l'étendue de leur influence, leurs compétences professionnelles ont certainement beaucoup profité à la Municipalité.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la professionnalisation d'une partie des tâches, jusque-là remplies par les élus, s'impose comme une évidence. Un Bureau des travaux publics de la ville est créé en 1901<sup>125</sup>. Sous la responsabilité directe du président de Sion, le géomètre Eugène Aymon occupera cet emploi jusqu'au début des années 1940. La mise à jour du cadastre, la police des constructions, les routes, les canaux, l'endiguement du fleuve et des rivières, l'élaboration des plans, devis et cahier des charges, la direction et la surveillance des travaux entrepris par la Commune (sauf ceux qui exigent des qualifications particulières) sont désormais sous sa responsabilité.

#### 2.4.2 Les architectes

Plusieurs maîtres-maçons sont actifs sur la scène sédunoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Baptiste Garbaccia ou Ignace Antonioli ont une connais-

sance approfondie des matériaux et des techniques, l'expérience de la conduite des chantiers et les compétences nécessaires pour réaliser un plan. Ces praticiens sont des interlocuteurs précieux pour la Municipalité qui les sollicite pour des expertises.

Pour les grandes entreprises, les autorités civiles et religieuses préfèrent s'adresser ailleurs. En 1839, l'évêque de Sion fait appel à Carl Ferdinand von Ehrenberg qui vient de terminer le Palais du Gouvernement de Glaris. Cet architecte est, depuis 1833, titulaire d'une chaire de mathématique et d'architecture à l'Université de Zurich et jouit d'une réputation internationale. Des ecclésiastiques, dont la science a été nourrie par des lectures ou des voyages, comme les pères jésuites Etienne Elaerts et François Lovis ou le chanoine Joseph-Antoine Berchtold, se transforment en architectes occasionnels.

La ville de Sion a également dans ses murs des ingénieurs qualifiés comme Eugène de Riedmatten et Philippe de Torrenté. A côté de l'endiguement du Rhône et des rivières, de l'amélioration du réseau routier, ces ingénieurs, issus de familles patriciennes, dressent les plans de bâtiments publics (abattoir municipal) ou privés.

Dans les années 1860, on fait appel à Emile Vuilloud, qui est à la fois musicien, peintre et professeur de dessin au Collège de Saint-Maurice, et qui a montré l'étendue de son talent d'architecte dans la grande église néo-classique de sa ville natale de Monthey. Il surveille les chantiers des églises de Collombey et de Tourtemagne, tandis qu'il dessine les plans du casino et de la grenette, les nouveaux édifices publics qui doivent affirmer le caractère urbain de Sion. Le rôle joué par Vuilloud dans la société valaisanne sera repris et étendu par Joseph de Kalbermatten. Premier architecte valaisan diplômé du Polytechnicum de Zurich, il devient l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. C'est à lui que l'Etat confie l'étude d'un musée, le soin de construire le collège et l'arsenal. Il est partout en Valais, élevant des églises pour les paroisses, des orphelinats pour les communautés religieuses. De 1877 à 1884, comme conseiller communal, membre de la commission des travaux publics, il est chargé plus particulièrement de la voirie urbaine, de l'entretien des bâtiments ainsi que de la propreté de la ville. Cependant, la demande privée étant encore faible et principalement confiée aux entrepreneurs, la pratique de l'architecture ne suffit pas à le faire vivre. Il doit compléter son revenu en donnant des cours de dessin. Au tournant de 1900, son bureau, auquel est associé son fils Alphonse puis d'autres collaborateurs, jouit d'un quasi monopole. Les entre-



Fig. 42 Vue aérienne de Sion depuis le sud-ouest en 1925. En face de l'avenue du Midi, sur l'avenue de la Gare, la villa Solioz et la clinique Germanier.

preneurs de la place, comme Alexandre Vadi, Ignace Antonioli et surtout Michel Fasanino, représentent la seule véritable concurrence pour les commandes privées. Les autres architectes valaisans n'ont que quelques miettes d'un marché à la mesure d'une ville de 5000 habitants. François-Casimir Besson et Louis Gard, pourtant très actifs dans le Bas-Valais, sont pratiquement absents de la scène sédunoise. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'intervention ponctuelle d'architectes «étrangers» s'explique par les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec le commanditaire. Jean-Jacques Kohler, par exemple, fait appel au ténor lausannois Charles Melley qui construit au même moment une villa pour sa famille à Lausanne. L'architecte vaudois Ernest Gay qui s'installe à Sion, probablement pour surveiller le chantier de la maison Kohler, construit quelques édifices vers 1900, mais malgré un établissement de longue durée dans la région, il ne parvient pas à développer une véritable clientèle. Il rejoint probablement le bureau que Joseph Dufour ouvre dans la capitale vers 1905. Durant les trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle, ce dernier, avec Alphonse de Kalbermatten, est une personnalité incontournable de la scène architecturale sédunoise. Ces deux hommes jouent un

rôle important en politique et au sein de la société civile. Appartenant chacun à des familles tenant le haut du pavé – Alphonse de Kalbermatten est issu d'une vieille et influente lignée, tandis que Joseph Dufour est le descendant d'un grand bailli – leur appartenance à des partis différents leur assure une équitable répartition des commandes privées à l'intérieur de leur famille politique. Sur le plan communal, ils se partagent également les chantiers en fonction du poids respectif de leur mouvement. Collaborant régulièrement comme experts pour la Municipalité, ils siègent plusieurs années ensemble au sein du Conseil communal. Président de la commission de salubrité publique, promoteur de l'enseignement spécialisé, Dufour est proche des milieux du commerce et de l'industrie en tant que président de la Société des arts et métiers et le succès de l'Exposition cantonale de 1909, dont il est commissaire général, assoit sa réputation. Alphonse de Kalbermatten est président de la commission du feu, mais également cofondateur de la Société des traditions valaisannes, féru d'histoire et très impliqué dans la protection du patrimoine. Sur leur initiative probablement, la commission d'édilité ouvre un concours pour la construction de l'Ecole des filles en 1913. La même



Fig. 43 Sion vu de l'est vers 1930.

année, le bâtiment de la Caisse hypothécaire fait également l'objet d'un concours. La publicité de ces opérations, la qualité des projets choisis ainsi que la personnalité des membres du jury (Edmond Fatio, Alphonse Laverrière et Eugène Jost), qui sont pourtant autant d'occasions de parler d'architecture, ne paraissent pas avoir suscité d'intérêt particulier, hors du cercle des professionnels. En effet, jusqu'à la polémique autour de l'église de Lourtier en 1932, l'architecture valaisanne ne fait pas les grands titres. En l'état des connaissances, il est difficile d'attribuer ce silence au consensus plutôt qu'à l'indifférence ou à l'ignorance.

La présence d'une université ou d'un technicum dans le canton aurait probablement contribué à populariser la question. Les architectes du cru ne semblent pas prendre part aux débats qui agitent la scène suisse et internationale, même si les différentes tendances qui se développent à Paris ou Berlin influencent leur pratique.

Après la Première Guerre mondiale, Lucien Praz et Camille Métroz, en collaboration quelque temps avec Isaïe Maye, ouvrent leur propre bureau. Également professeurs de dessin, l'un au Collège, l'autre à l'École des apprentis artisans, ils sont confrontés à la crise du bâtiment et à la rude con-

currence des entrepreneurs Emile Clapasson et Eloi Dubuis. Ceux-ci attirent une large clientèle, séduite par leurs maisons clés en main. Ainsi par exemple, dans le quartier de Condémines, à la périphérie occidentale de Sion, ils achètent un vaste terrain de 20000 m<sup>2</sup>, entre la route cantonale et le canal, le divisent en petites parcelles pour y construire, au début des années 1930, des maisons mitoyennes ou individuelles qu'ils revendent une fois terminées.

### 2.4.3 Les métiers de la construction

Si les architectes et les ingénieurs sont issus de vieilles familles valaisannes, ce n'est pas le cas pour les autres corps de métier de la construction. Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme c'est le cas depuis le Moyen Âge, les tailleurs de pierre, les maçons, les cimentiers viennent du versant méridional des Alpes. Antoine Bolli (habitant perpétuel en 1817) et Ignace Antonioli (à Sion en 1817) sont les ancêtres de dynasties qui se sont distinguées dans le secteur du bâtiment. C'est probablement dans le sillage de ce dernier que des membres de la famille Zoni s'installent à Sion comme tailleurs de pierre. Ils sont natifs du même

village de Bieno, près de Pallanza dans la province de Novare. Un peu plus tard, c'est de la même région que partent les Bagaiini (Invorio Inferiore), les Sartoretti (Miasino) ou les Mutti (Ornavasso). Guillaume Werlen de la vallée de Conches ou la famille d'entrepreneurs Dubuis de Savièse sont les exceptions valaisannes dans une profession où les Sédunois de souche brillent par leur absence.

L'artisanat, dans son ensemble, ne bénéficie pas d'une bonne image, comme on peut le constater dans ces propos du Conseil d'Etat en 1867: «Nous voyons avec plaisir que l'orphelinat des garçons abandonne la tendance qui s'était primitivement manifestée de faire de ces jeunes gens des artisans, et qu'il cherche à leur donner une bonne éducation agricole. Cette manière de faire nous paraît plus en harmonie avec les intérêts bien entendus du pays et avec le caractère de sa population.»<sup>126</sup> Les spécialistes du bois viennent du nord: de l'Oberland bernois pour le charpentier Hermann Haenni et la famille d'ébénistes Reichenbach, du canton de Zoug pour Joseph Iten, du Wurtemberg pour la famille d'ébénistes Widmann, de Bohême pour les menuisiers Czech. Par contre, les menuisiers Defabiani sont transalpins tout comme les serruriers Gaudenzio Blardone et Théodore Andréoli.

La formation théorique des apprentis est assurée, depuis 1851, par l'école mise sur pied par la Société industrielle, mais pour le reste, on connaît mal l'organisation de ces différents corps de métier. A l'occasion d'un chantier, des regroupements s'opèrent, comme c'est le cas avec la création de la Société coopérative sédunoise de construction qui obtient la plupart des adjudications du Collège cantonal en 1890. Elle «est organisée et composée de manière à pouvoir entreprendre tous, indistinctement, les travaux que nécessite la construction d'un bâtiment, petit ou grand. La Direction unique assure la marche rapide et coordonnée de toutes les spécialités.»<sup>127</sup>

A côté de l'empreinte laissée sur les bâtiments qu'ils ont contribué à édifier, les professionnels de la construction, en s'installant parmi les premiers à la périphérie de la vieille ville, pour y établir leur maison, leur atelier, leur entrepôt, jouent un grand rôle dans les transformations de la physionomie urbaine de Sion.

#### 2.4.4 Les matériaux

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, on se procure la majeure partie des matériaux de construction sur le territoire communal. La carrière municipale de Platta livre des pierres pour la maçonnerie. Les forêts fournissent sapins et mélèzes pour la charpente

et la menuiserie. Des chauffours, comme celui qui est mentionné en 1867 près du chemin de Montorge<sup>128</sup>, calcinent des pierres à chaux tirées de gisements de calcaire des environs. Le gypse pour le plâtre existe aussi sur place. Par contre, la pierre de taille est pratiquement inexistante en Valais central. Seuls les propriétaires les plus fortunés peuvent se permettre de l'acheminer à grands frais du Chablais ou de plus loin encore. Dans ce contexte, le démantèlement des fortifications est une aubaine pour la Municipalité qui veille à éviter le pillage. Les matériaux sont récupérés pour ses propres chantiers ou adjugés à des particuliers. La Commune retire ainsi 580 francs de la démolition de la tour de Savièse<sup>129</sup>.

En 1847, Louis Breganti entreprend l'exploitation du granit des blocs erratiques de Monthey. Cette pierre grise connaît un succès très rapide. Jean-Marie (?) Tamini dispose déjà en 1851 d'un dépôt de blocs de granit près de l'ancienne porte de Loèche<sup>130</sup>, qu'il emploie notamment pour border les trottoirs de la rue du Rhône. Elle apparaît en 1854–1856 dans la maison de Lavallaz (*Lausanne No 4*) et le tailleur de pierre Charles Zoni en tire une croix monumentale pour le nouveau cimetière en 1858<sup>131</sup>. Une fois débitée, cette roche dure sert de seuils, de marches d'escaliers et se prête particulièrement bien aux encadrements rectangulaires de l'architecture néo-classique. Dès 1860, le chemin de fer facilite sa diffusion. Emile Vuilloud y a largement recours pour la construction du casino et de la grenette. Malheureusement, le granit se raréfie très vite. Vers 1910, entre Monthey et Muraz, il ne reste pratiquement plus rien à exploiter. D'une centaine de blocs erratiques, seuls subsistent quelques spécimens protégés, achetés par des sociétés de sciences naturelles. Le granit du coteau de Ravoire et de quelques blocs isolés est vite épuisé. La pierre de Bramois, le gneiss des carrières haut-valaisannes ouvertes pour les besoins du tunnel du Simplon ne le remplacent pas vraiment. En 1892–1893, les encadrements, les chaînes d'angle, les cordons et les pilastres de l'arsenal cantonal sont en ciment moulé. Ce matériau économique est extrêmement répandu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus semble-t-il que la pierre artificielle, obtenue grâce au broyage de sables et de graviers du Rhône.

Le tuf très régulièrement utilisé du Moyen Age au début du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît une longue éclipse jusque vers 1905, où il est remis au goût du jour par Joseph Dufour. L'exploitation du gisement d'Aproz ne suffit plus dès lors à satisfaire la demande et, pour le chantier de l'Ecole des filles, de nouvelles carrières doivent être ouvertes dans la région (Arbaz, Nendaz, Montana). Parfois rem-

placée par du tuf artificiel, parfois même importée de France (pour les couvertines des parapets de la route du Rawyl en 1921–1924)<sup>132</sup>, cette pierre poreuse sera également très prisée dans l'architecture «néo-valaisanne» de l'entre-deux-guerres. Malgré les facilités offertes par le chemin de fer, la pierre de taille importée demeure rare. Utilisée le plus souvent avec parcimonie, comme la molasse à la chapelle du Séminaire épiscopal (*Tour No 3*), elle est très exceptionnellement étendue à l'échelle d'un parement. Le calcaire verdâtre de Collombey du café du Boulevard (*Midi No 23*), le grès de la Caisse hypothécaire (*Vergers Nos 7–9*) frappent dans le paysage séduois où la maçonnerie de moellons, puis à partir de 1920, de plots de ciment, reste la règle. La brique, qui n'est pas fabriquée sur place, semble absente.

Depuis l'interdiction des bardeaux en 1788<sup>133</sup>, l'ardoise des régions carbonifères de Salvan-Vernayaz et de Sembrancher est utilisée pour la couverture des toits. La région de Sembrancher fournit également, avec Saxon, des dalles très prisées pour le revêtement des corridors et des cuisines, jusqu'à l'apparition des carrelages en ciment comprimé au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Réservé d'abord, selon nos sources, aux édifices publics d'une certaine taille, le béton armé apparaît en 1911 au pénitencier cantonal, puis à l'École des filles, au laboratoire cantonal et à l'École cantonale d'agriculture avant de se généraliser à la construction privée (par exemple, l'atelier de marbrerie Delgrande en 1920–1922). Les calculs sont réalisés par des bureaux d'ingénieurs lausannois, A. Paris, L. Berthod et Alexandre Sarrasin.

#### 2.4.5 Les styles

L'édification du couvent des Ursulines et du Palais épiscopal, au début du deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, consacre la rupture avec le baroque tardif qui s'était prolongé à Sion au-delà de 1800 dans les constructions élevées après l'incendie de 1788 par Jean-Joseph Andenmatten et François Boll. Le caractère néo-classique de la résidence épiscopale, prévu par von Ehrenberg, sera effectivement un peu trahi lors de l'exécution par le chanoine Berchtold, mais la construction, dans la foule de l'immeuble Aymon (*Tour No 1*), de la maison Crompt (*Lausanne No 27*), de la villa Julier (*Ritz No 1*), du café de Genève (*Lausanne No 3*) confirme le durable succès de ce style. A Sion, l'apparition de l'architecture néo-classique, dans le contexte très tendu des années 1838–1855, ne semble pas être utilisée, comme c'est probablement le cas à Martigny ou à Monthey, pour afficher des opinions politiques qui s'inspirent de l'hé-

ritage de la Révolution française. L'évêque de Sion et des hommes politiques conservateurs figurent parmi les commanditaires de la première heure au même titre que des commerçants libéraux. En fait, la simplicité des volumes, la clarté du plan, la stricte ordonnance des percements et la sobriété du décor confèrent, sans trop de frais, une dignité de bon aloi aux nouveaux immeubles de la ville.

Les références italianisantes du casino et de la grenette d'Emile Vuilloud tranchent considérablement sur le reste de la production architecturale de cette période. Les allusions néo-gothiques des bâtiments du Séminaire épiscopal et de l'Arsenal cantonal, les renvois à la Renaissance française du Collège cantonal sont d'autres jalons de l'éclectisme historique apparu au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>134</sup>. En 1897, la correspondance échangée entre l'architecte vaudois J.-M. Jacquero et Robert de Torrenté, président de la commission d'édilité au sujet du bâtiment de Rameru à la rue du Midi, montre que la Municipalité reste très attachée à l'ordonnance néo-classique. «Quoique non esclaves de la ligne droite, nous tenons néanmoins à ce que la symétrie préside à la construction des bâtiments; que les grandes surfaces de maçonnerie soient au moins coupées par des ouvertures»<sup>135</sup>, exige de Torrenté. L'architecte rétorque qu'«au moyen-âge les maisons se construisaient sans aucun souci de la symétrie, on y vivait pas trop mal pour l'époque; celles, trop rares, qui existent encore sont conservées et restaurées soigneusement comme des souvenirs remarquables. Au siècle de Louis XIV, tout devient symétrique et régulier, mais les palais construits à cette époque ne sont plus habités qu'en peinture, les vivants n'en veulent plus, on y est trop mal logé. A notre époque les Anglais et les Américains s'inspirent des modèles gothiques, les Français de la Renaissance et du Grand Siècle, les Allemands copient tout. Conclusion, il n'y a pas de règle du beau, les impressions de beauté et de laideur sont absolument subjectives, et varient dans le temps et dans l'espace.»<sup>136</sup> Visiblement, l'argumentation n'a pas porté. En 1909, le premier projet pour la librairie Müssler (*Lausanne No 12*) de Joseph Dufour est refusé. Les percements asymétriques sont supprimés afin d'obtenir l'aval de la commission d'édilité<sup>137</sup>. Dans ce contexte, l'irruption dans la vieille ville, en 1915, de la boulangerie Elsig (*Conthey No 11*) a de quoi surprendre. Cet édifice se singularise par de grands pignons chantournés, des ouvertures irrégulières et des oriels proéminents. La cession gratuite par le propriétaire d'une portion de terrain pour la rectification de la rue Saint-Théodule explique peut-être la tolérance des autorités.



Fig. 44 Plan de Sion, par Oscar Maye, 1927.

L'architecture privée se déride vers 1895. L'ornementation se complique (villa Haenni, *Pré-Fleuri No 15*), le langage architectural se diversifie (villa Bruttin, *Cèdres No 6*), les renvois au Moyen Age (villa Duval, *Nos 20–22*, villa Graven, *Lausanne No 37*), à la Renaissance française (villa Masson, *Pont-de-la Morge*), manifestent une volonté de se distinguer, la distribution intérieure s'adapte aux aspirations bourgeoises de confort et d'intimité. A partir de 1910, le Heimatstil s'impose pour l'architecture scolaire (Ecole primaire, *Maragnenaz*, Ecole normales des filles, *Pré-d'Amédée No 14*, Ecole primaire des filles, *Gare No 45*). Alors que le «rural pittoresque» des entrepreneurs Dubuis

et Clapasson triomphe dans la maison individuelle, les architectes continuent de se référer aux styles historiques, d'une manière de plus en plus allusive, durant la décennie qui s'étend de 1918 à la fin des années 1920.

Malgré les renvois à des monuments locaux, comme le palais Stockalper à Brigue, les réticences au caractère importé de cette production architecturale augmentent après la Première Guerre mondiale. L'Ecole cantonale d'agriculture de Château-neuf qui s'inspire de la maison rurale traditionnelle est le premier témoignage de résistance explicite. Le discours de Maurice Troillet, chef du Département de l'intérieur, lors de l'inauguration de

l'école, le 13 octobre 1923, sert en quelque sorte de manifeste au courant régionaliste d'inspiration vernaculaire qui s'impose dans les décennies suivantes. «Si l'on a égayé [la] façade de vives et fraîches couleurs, c'est pour faire revivre dans le pays ces décorations qui, autrefois, égayaient nos chalets et nos maisons et que l'on a malheureusement trop négligées depuis quelque temps. [...] Le grand mérite de ces bâtiments, c'est de présenter des lignes d'architecture très simples, s'harmonisant parfaitement avec le paysage.»<sup>138</sup> Ce nouveau courant régionaliste, encouragé par l'activité polémique de l'écrivain Maurice Zermatten, futur président de la commission cantonale des constructions, connaît un grand succès dès 1930, et Lucien Praz sera désigné comme son porte-drapeau et le dernier rempart contre le béton armé et le toit plat.

L'architecture moderne fait son apparition dans la capitale à la suite du concours d'extension de la ville de 1927–1928. Avec la construction de l'usine électrique d'Énergie-Ouest-Suisse par Daniele Buzzi (Chandoline), les premières réalisations de Jean Suter et de Robert Tronchet et le ralliement des bureaux de Joseph Dufour (Lausanne No 1)<sup>139</sup> et d'Alphonse de Kalbermatten (nouvel abattoir municipal) à la grammaire moderne, l'éclectisme historique a vécu.

## 2.5 Un patrimoine en voie de disparition

Le corpus formé par les bâtiments élevés entre 1840 et 1930 a longtemps été ignoré ou méprisé. Au début du siècle, le journaliste Louis Courthion considérait le Palais épiscopal comme «très banal d'aspect»<sup>140</sup>.

En 1951, l'historien amateur Léon Imhoff constate abruptement que «les édifices bordant la rue de Lausanne ont tous été construits dans la période de 1840 à 1870. Aussi, ne présentent-ils aucun caractère architectural [sic].»<sup>141</sup> Maurice Zermatten, président de la commission cantonale des constructions, n'est pas plus indulgent en 1952: «Le hoquet nous saisit à l'aube du siècle, quand on commence chez nous, à écouter la leçon importée, quand on cesse d'être soi-même et que l'art de ce coin de pays (si l'on ose parler d'art) n'est plus qu'un art d'imitation de l'étranger, des modes étrangères.»<sup>142</sup> Dans le *Guide artistique illustré de Sion*, publié en 1976<sup>143</sup> par André Donnet, ancien directeur des Archives et de la Bibliothèque cantonales, la période qui nous intéresse ici n'occupe que quelques lignes. La nouvelle édition de 1984, conçue «comme une amorce de l'INSA»<sup>144</sup>,

marque un tournant. Dans la foulée, plusieurs bulletins de *Sedunum Nostrum*, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion, sont dédiés à des monuments comme l'hôtel de Philippe de Torrenté, l'École des filles, l'Arsenal et le Collège cantonal. En 1988, une grande exposition et une importante publication sont consacrées à l'histoire urbaine et sociale de la ville après l'incendie de 1788.

Cet intérêt est réveillé alors qu'une bonne partie de l'héritage bâti de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle n'existe déjà plus.

La démolition du Grand-Hôtel de Sion pour le nouveau siège de la Banque cantonale, en 1952, marque le premier épisode d'une longue série de destructions qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Sur la base de statistiques sommaires, on constate que la moitié des 300 constructions élevées entre 1840 et 1930 a actuellement disparu. Cette hécatombe touche particulièrement la centaine de bâtiments construits entre 1890 et 1910, dont un tiers seulement subsiste. Si la partie orientale de la rue de Lausanne a bien résisté, par contre, la plupart des autres rues ont perdu leur caractère original, le quartier agricole de Sous-le-Scex et la zone industrielle près de la Gare ont même été rasés.

La croissance de la ville dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle justifiait une densification des quartiers situés hors du périmètre des anciens murs. Le volume bâti hérité n'était pas suffisant pour absorber l'augmentation démographique et le considérable développement administratif de la ville. Mais on ne s'est pas contenté de resserrer le tissu urbain. On l'a complètement remodelé en faisant systématiquement disparaître les villas et les immeubles de la génération précédente, dont la démolition était facilement motivée par la pénurie de logements et de bureaux. Malgré le «massacre», dénoncé en 1986 par Gaëtan Cassina<sup>145</sup>, rédacteur des *Monuments d'art et d'histoire*, la disparition des témoins du «Sion 1900» s'est poursuivie. Quelques rénovations (Arsenal et Collège cantonaux, *Gare No 26*, *Petit-Chasseur No 8*) laissent espérer que la pression immobilière va épargner les immeubles encore debout et que cette tranche de l'histoire urbaine et architecturale de Sion ne sera pas réservée, au cours du troisième millénaire, aux seuls archéologues...